

La jeunesse maghrébine en tête des migrants irréguliers appréhendés aux frontières extérieures de l'UE

Le rêve ou l'illusion sont forcément de l'autre côté



Lire page 3

Donald Trump
décerne la Légion du
mérite à S.M le Roi



Page 2

Tayeb Hamdi, médecin et chercheur
en politiques et systèmes de santé
*Notre objectif est de retarder l'arrivée
au Maroc de la nouvelle souche de la
Covid-19 et de limiter sa propagation*



Pages 14

Pour un système fiscal au service
de la réduction des inégalités
*La relance économique doit s'installer sur
la base d'une assiette plus large et d'une
fiscalité progressive, selon Oxfam Maroc*



Page 10

**Le Onze national entame
ce soir la défense de son
titre africain**

Houcine Ammouta : *La victoire sur
le Togo permettra d'assurer à hauteur
de 70% la qualification au second tour*



Page 22

Donald Trump décerne la Légion du mérite à S.M le Roi



Le président sortant Donald Trump a accordé vendredi la prestigieuse Légion du mérite des Etats-Unis à SM le Roi Mohammed VI, pour son "impact positif" sur le paysage politique du Moyen-Orient, citant notamment la normalisation des relations avec Israël.

"Le Roi Mohammed VI a fait progresser le partenariat durable et solide

entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis dans tous les domaines", a souligné la Maison Blanche dans un communiqué relayé par l'agence AFP.

"Sa vision et son courage personnel, notamment sa décision de renouer contact avec l'Etat d'Israël, ont eu un impact positif sur le paysage (politique) du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord signant le début d'une nouvelle ère de sécu-

rité et de prospérité" pour les Etats-Unis et le Maroc, a aussi affirmé le communiqué.

La Légion du mérite est une médaille militaire remise pour un fait d'armes exceptionnel ou à des responsables étrangers, qui peut être accordée uniquement par le président, rappelle la Maison Blanche.

Le Maroc a signé en décembre à

Rabat un accord de normalisation des liens avec Israël, parrainé par les Etats-Unis, avec des accords bilatéraux centrés sur les liaisons aériennes directes, la gestion de l'eau, les connexions des systèmes financiers et un accord d'exemption de visa pour les diplomates.

Pour sa part Washington a reconnu la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes.

Zoubeir Frej, consul général du Royaume à Pontoise

Le Maroc continue d'enchaîner les victoires sur les ennemis de son intégrité territoriale



A la faveur d'une diplomatie agissante sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc continue d'enchaîner les victoires vers le parachèvement de son intégrité territoriale, a souligné le consul général du Royaume à Pontoise (région Ile-de-France), Zoubeir Frej.

La récente reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique de la marocanité du Sahara en est la "parfaite illustration", a estimé le diplomate marocain dans une

déclaration à des supports de presse locale, notant que cette reconnaissance constitue un "tournant historique" et marque une "nouvelle étape" vers le dénouement de ce conflit régional.

Rappelant notamment la vague de retraits par des dizaines de pays de la reconnaissance de la chimérique "RASD" et le retour du Maroc au sein de l'Union africaine, Zoubeir Frej a relevé que l'ouverture par plusieurs pays amis de consulats généraux dans les provinces

du Sud "matérialise la reconnaissance de la souveraineté de notre pays sur son Sahara, si cher au cœur de tous les Marocains".

Outre l'aspect politique, les perspectives et les retombées aussi bien économiques, commerciales que sociales de ces reconnaissances, notamment par l'ouverture annoncée d'un consulat général des Etats-Unis à Dakhla, sont "extrêmement prometteuses", en raison de l'emplacement géographique de cette région, de ses richesses et de ses potentialités, mais surtout à la faveur des nombreux chantiers de développement dans lesquels le Maroc s'est engagé grâce à la vision du Souverain, a-t-il dit.

Le diplomate a souligné en outre le "professionnalisme exemplaire" des Forces Armées Royales (FAR) dans leur intervention pour sécuriser de manière pacifique le passage d'El Guerguarat et rétablir la libre circulation des personnes et des biens.

Ce passage revêt une importance stratégique pour le Maroc et pour les pays africains frères, a-t-il rappelé, no-

tant qu'à travers ce passage, le Royaume entretient chaque jour de manière concrète la profondeur de sa vocation africaine.

El Guerguarat permet le prolongement géostratégique de la politique du Royaume en matière de dynamisme économique et de développement enclenché dans les provinces du Sud dans le cadre de la coopération Sud-Sud à laquelle le Souverain accorde un intérêt particulier, a rappelé M. Frej.

Les nombreuses visites effectuées par SM le Roi dans plusieurs pays africains frères, ces dernières années, témoignent de la place qu'occupe l'Afrique dans la vision Royale, a-t-il précisé.

Le consul général a, par ailleurs, tenu à rendre un vibrant hommage à la communauté marocaine établie à l'étranger, notamment celle résidant dans la circonscription consulaire de Pontoise pour sa mobilisation et son élan patriotique chaque fois qu'il s'agit de défendre les constantes sacrées du Royaume.

Le rêve ou l'illusion sont forcément de l'autre côté



Les Maghrébins se hissent à la deuxième place du classement des candidats à la migration irrégulière arrêtés aux frontières extérieures de l'UE.

Les Marocains arrivent en premier suivis par les Tunisiens et les Algériens, a souligné un communiqué de presse publié dernièrement par Frontex.

Les Syriens campent toujours à la première place, précise la même source. Comment expliquer cette hausse ? Pourquoi les jeunes Maghrébins migrent-ils ? Les facteurs socio-économiques en sont-ils les véritables causes ?

Pour Mohamed Benaïssa, président de l'Observatoire du Nord pour les droits de l'Homme, basé à Fnideq, les facteurs traditionnels (chômage, pauvreté, recherche de meilleures perspectives socioéconomiques...) expliquent une partie ce phénomène, mais pas sa totalité. «Le vrai problème aujourd'hui au Maroc est le désespoir des jeunes et la perte de confiance en un lendemain meilleur. L'exclusion des jeunes des politiques publiques et leur marginalisation dans la prise de décision les concernant ont donné un coup de massue à tout espoir que leur avenir dans leur pays sera meilleur», nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «Aujourd'hui, nous constatons sur le terrain qu'il y a de plus en plus de jeunes, tous âges et sexes confondus, qui affichent leur intention d'immigrer. Pis, ce phénomène touche

même les mineurs dont le nombre des candidats à l'immigration monte en flèche».

Notre interlocuteur estime, d'autre part, que les réseaux sociaux ont davantage amplifié ce phénomène chez les jeunes via la diffusion et la publication des vidéos et des photos de ceux qui ont traversé vers l'autre rive. «Nous avons observé le cas de trois mineurs qui ont réussi leur projet migratoire et qui sont devenus un modèle pour les autres. Leurs photos sur Facebook séduisent et attirent de plus en plus de candidats à l'immigration», a-t-il affirmé.

Pour sa part, Moez Jemai, journaliste tunisien, nous a précisé, concernant le cas de son pays, que le nombre des migrants tunisiens irréguliers qui ont atteint les côtes italiennes en 2020 a été multiplié par cinq par rapport à 2019. «On parle de 13.000 migrants malgré les 1.096 actions visant à mettre fin aux opérations d'immigration irrégulière et l'arrestation de 13.466 Tunisiens par l'armée et les garde-côtes», nous a-t-il indiqué. Pour lui, cette hausse du nombre de candidats à la migration irrégulière trouve son explication, à la fois, dans la situation socioéconomique du pays qui n'a pas évolué depuis le déclenchement de la révolution tunisienne (chômage, manque de perspectives...) et dans la crise politique que le pays traverse et qui impacte fortement la situation économique et sociale de la Tunisie.

Pour notre interlocuteur, ces facteurs ne constituent néanmoins pas une spécificité liée au seul contexte tunisien puisqu'ils sont partagés avec d'autres pays africains pourvoyeurs de migrants. «La spécificité de notre pays réside plutôt dans la hausse des départs des enfants, des mineurs non accompagnés et des familles entières. Cela renvoie à une autre problématique, à savoir le décrochage scolaire. Un phénomène qui prend de plus en



La jeunesse maghrébine en tête des migrants irréguliers appréhendés aux frontières extérieures de l'UE

plus d'ampleur en Tunisie et qui pousse des centaines de mineurs à risquer leur vie en cherchant d'autres perspectives. Il y a également les problèmes d'éclatement des familles et la régression de son rôle ainsi que de celui de l'Etat». Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a précisé que l'abandon scolaire touchait annuellement entre 50.000 à 70.000 élèves qui ont fini par décrocher alors que l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans.

Evoquant le cas de l'Algérie, Karim Kébir, journaliste algérien, explique la situation dans ce pays en distinguant entre deux périodes : celle avant le déclenchement du Hirak du 16 février 2019 et celle d'après. «Avant le Hirak, la situation économique morose du pays et les disparités sociales ont été les principales causes du départ des Algériens vers d'autres lieux notamment les jeunes. En effet, les années 2000 ont été marquées par d'importantes recettes en devises grâce à la hausse du baril de pétrole qui avait atteint les 100 dollars et le lancement de plusieurs projets, mais l'impact direct de ces recettes et projets sur le quotidien de la population est resté mitigé vu la nature rentière de l'économie algérienne qui profite à une caste limitée. Ce contexte morose additionné aux difficultés d'obtenir des visas a poussé plusieurs jeunes à immigrer de manière irrégulière en quête d'un avenir meilleur», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Après

le Hirak, c'est plutôt le désespoir et le désenchantement qui ont pris les devants après l'arrêt net du mouvement de protestation à cause de la pandémie qui ont conduit plusieurs jeunes Algériens à risquer leur vie en tentant de rejoindre l'Europe. En effet, tous les espoirs promis par le Hirak se sont transformés en désillusions et en frustrations et notamment les attentes en termes de liberté. Les Algériens sont descendus dans la rue non pas pour protester uniquement contre la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel, mais pour leur liberté, un vœu pieux qu'on a toujours du mal à réaliser comme en attestent les dernières arrestations de journalistes et d'opposants et la censure appliquée sur les réseaux sociaux».

A noter que les données de l'Union européenne sur l'immigration irrégulière au cours de l'année 2020 ont révélé que le nombre d'immigrants algériens arrêtés sur les côtes espagnoles a atteint 5.343.

Notre source estime, en outre, que le contexte de la pandémie de coronavirus a gravement compliqué la situation du pays notamment au niveau économique. «Beaucoup d'entreprises sont aujourd'hui en difficulté. Certaines ont fermé leurs portes et ont licencié leurs salariés. Une situation qui n'augure rien de bon et qui n'offre pas d'espoir à beaucoup de jeunes», a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb

Organisation à Rabat d'une conférence ministérielle à l'initiative du Maroc et des Etats-Unis

Fort appui au plan d'autonomie comme unique solution au Sahara



La majorité des participants à la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, tenue virtuellement vendredi, ont exprimé leur appui fort à l'Initiative marocaine d'autonomie comme seule base pour une solution juste et durable au conflit régional du Sahara.

Les participants à cette conférence, organisée à l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique, se sont engagés à continuer à plaider en faveur d'une

solution se basant uniquement sur l'Initiative marocaine d'autonomie pour la résolution du conflit du Sahara, selon la synthèse des présidents rendue publique à l'issue de la Conférence.

Représentant 40 pays, les participants ont également salué les projets de développement lancés dans la région, notamment dans le cadre du "Nouveau modèle de développement des provinces du Sud".

La majorité des participants ont, par ailleurs, rappelé la proclamation des Etats-Unis d'Amérique

du 10 décembre 2020, intitulée "Reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara", qui a réaffirmé le soutien à la proposition marocaine sérieuse, crédible et réaliste d'autonomie comme seule base d'une solution juste et durable au conflit.

La proclamation américaine a également exhorté les parties à engager des discussions en coordination avec les Nations unies dans les plus brefs délais, rappelle la synthèse des présidents.

Les participants ont de même

souligné que la proclamation présidentielle américaine détermine les orientations des efforts visant à faire progresser le processus politique mené sous les auspices exclusifs des Nations unies en vue de parvenir à une solution politique, avec l'Initiative d'autonomie comme seule base réaliste à celle-ci. Cette proclamation renforcera le consensus international en faveur du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations unies, selon la même source.

La Conférence a, d'autre part,

mis en évidence la décision de vingt Etats membres des Nations unies d'ouvrir des consulats généraux dans les villes marocaines de Laâyoune et de Dakhla, en considérant que de telles mesures vont favoriser les opportunités économiques et commerciales dans la région, renforcer sa vocation en tant que pôle économique pour l'ensemble du continent et permettre de parvenir à une solution politique définitive à ce conflit qui dure depuis plusieurs décennies.

David Schenker : *La reconnaissance de la marocanité du Sahara consacre le soutien de Washington à l'initiative d'autonomie*

La reconnaissance des Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara consacre la position de Washington soutenant l'initiative marocaine d'autonomie comme l'unique base pour une solution juste et durable au conflit autour du Sahara, a souligné vendredi le secrétaire d'Etat américain adjoint en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker.

Intervenant lors d'une Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, qu'il a co-présidée en visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, David Schenker a rappelé que toutes les administrations américaines, depuis celle du président Bill Clinton, ont exprimé leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie sous souveraineté marocaine, "qui constitue l'option la plus réaliste pour le règlement du conflit du Sahara".

Les Etats-Unis appellent les parties concernées, les Nations unies et la communauté internationale à "étudier plus sérieusement" le plan d'autonomie qui constitue l'unique base crédible et réaliste de négociations, a-t-il dit, soulignant que seuls les pourparlers politiques sont à même de mener vers un règlement de cette question.

A cet égard, le haut responsable américain a appelé à relancer les négociations dans le cadre du plan d'autonomie, et sous l'égide des Nations unies.



Nasser Bourita : *Il faut qu'il y ait un mouvement au sein de l'Europe pour soutenir l'autonomie au Sahara dans le cadre de la souveraineté du Maroc*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a appelé, vendredi, l'Europe à s'inscrire dans la dynamique internationale enclenchée par le large soutien à l'initiative d'autonomie.

"L'Europe doit sortir du confort de dire qu'il y a un processus, et nous soutenons ce processus, même si ce processus doit durer encore des décennies", a dit Nasser Bourita lors d'un point de presse à l'issue de la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, tenue en visio-conférence à l'initiative du Maroc et des Etats-Unis, avec la participation de 40 pays. L'Europe doit s'inscrire dans cette dynamique internationale, a-t-il préconisé, soulignant que "la position américaine doit interpeller l'Europe sur son degré d'engagement, pour que cette direction prise par la communauté internationale, qui est celle d'une solution dans le cadre de l'autonomie sous souveraineté marocaine, soit également celle de l'Europe dans son unanimité". A cet égard, le ministre a rappelé qu'il y a eu des "signaux", y compris les accords signés avec l'Union européenne, mais également les positions

nationales de plusieurs pays "qui voient dans l'initiative d'autonomie une perspective fondamentale pour la résolution de cette question".

Aujourd'hui, a poursuivi Nasser Bourita, il faut qu'il y ait un "mouvement au sein de l'Europe pour soutenir la seule perspective possible pour le règlement de la question du Sahara, qui est celle de l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume".

Il a également indiqué que la question nationale connaît un "tournant important" avec des paramètres et des objectifs clairs, soulignant qu'il n'y a pas de solution en dehors de l'initiative d'autonomie, ni un autre leadership que celui des Nations unies, ni d'autres moyens que la négociation, en présence de l'ensemble des acteurs concernés, y compris l'Algérie.

Nasser Bourita a souligné que la question nationale a connu des développements importants ces derniers mois à la faveur de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que ce soit à travers l'inauguration d'un ensemble de consulats dans les villes de Dakhla et Laâyoune ou encore à travers l'entretien téléphonique entre S.M le Roi et le président américain Donald Trump, qui comprenait un en-

semble d'annonces, dont la plus importante était la reconnaissance américaine de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur les provinces du Sud et l'ouverture d'un consulat américain dans la ville de Dakhla, ainsi que le soutien de l'administration US à la proposition d'autonomie comme l'unique base pour un règlement définitif du différend régional autour du Sahara.

Nasser Bourita a également souligné, lors de cette conférence qu'il a co-présidée avec le secrétaire d'Etat américain adjoint en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, que le Maroc, grâce aux actions directes entreprises par S.M le Roi, est passé de l'étape de gestion à celle du changement des paramètres de ce dossier, relevant que la communauté internationale a été unanime à souligner qu'il n'y a pas de solution à ce dossier que dans le cadre de l'autonomie sous souveraineté marocaine.

La décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de ses provinces du Sud intervient dans un contexte international marqué par l'ouverture de consulats, a-t-il dit, soulignant que l'importance

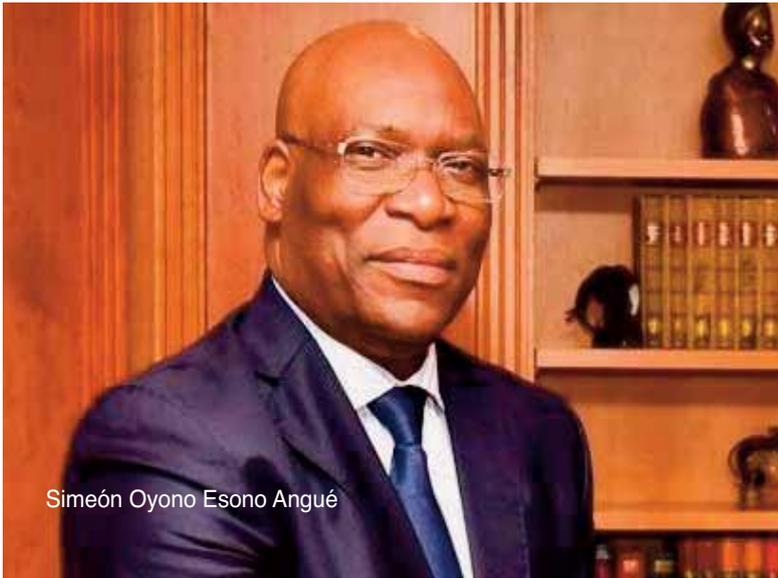
de la décision américaine réside dans le fait qu'elle émane d'un pays membre du Conseil de sécurité.

Le ministre n'a pas manqué, à cette occasion, de rappeler la présence à la conférence d'un autre membre permanent du Conseil de sécurité qui exprime également son soutien.

La position américaine vient donner une forte impulsion au processus onusien, a-t-il fait observer, ajoutant que le processus politique n'est pas une fin en soi mais a une signification et un objectif, à savoir parvenir à une solution dans le cadre de la souveraineté marocaine.

La Conférence ministérielle, qui a connu la présence de 40 pays dont 27 étaient représentés à un niveau ministériel, a permis de souligner que le soutien du plan d'autonomie est une orientation internationale qui se manifeste autant au niveau des Nations unies à travers les résolutions successives du Conseil de sécurité et les positions exprimées par plusieurs pays dans ce sens, que sur le terrain à travers l'ouverture de consulats, comme expression de soutien à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de ses provinces du Sud, a relevé Nasser Bourita.

La Guinée équatoriale, le Gabon, les Maldives, Bahreïn et les Comores réitèrent leur soutien au plan d'autonomie au Sahara



Simeón Oyono Esono Angué

La République de Guinée équatoriale a réitéré son soutien à l'initiative d'autonomie comme "seule voie sérieuse et crédible" pour parvenir à une solution pacifique et durable au différend sur le Sahara marocain.

"Nous soutenons le statut d'autonomie dans la région du Sahara comme seule voie sérieuse et crédible pour parvenir à une solution pacifique et durable du différend sur le Sahara marocain", a affirmé le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Simeón Oyono Esono Angue, lors de sa participation vendredi à la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, tenue virtuellement.

"La République de Guinée équatoriale a toujours soutenu et continuera de soutenir l'intégrité territoriale du Maroc", a-t-il souligné, rappelant dans ce sens l'ouverture récemment par son pays d'un Consulat général à Dakhla.

Il a, par ailleurs, tenu à saluer les gouvernements du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique pour l'initiative d'organiser cette importante réunion, co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le secrétaire d'Etat adjoint US en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker.

Le ministre équato-guinéen a aussi souligné que son pays salue

la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son territoire, ainsi que la décision d'ouvrir un consulat à Dakhla.

"Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale se congratule et félicite le gouvernement du Royaume du Maroc pour l'observance et le respect scrupuleux des accords et des résolutions pertinents du Conseil de sécurité des Nations unies visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région", a-t-il affirmé.

Idem pour le Gabon qui a réaffirmé, vendredi, son appui à l'Initiative marocaine d'autonomie comme seule base pour une solution juste et durable au conflit régional du Sahara.

Cette position a été exprimée par le ministre gabonais des Affaires étrangères, Pacôme Moubeyta lors de son participation à la Conférence ministérielle de soutien à l'Initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, rapporte samedi le site d'information +gabonmediatime+.

A cette occasion, le chef de la diplomatie gabonaise a souligné que "cette invitation du Gabon à prendre une part active à ces échanges, témoigne des excellentes relations historiques, fraternelles et de coopération qui existent entre la République gabonaise et le Royaume du Maroc", ajoute la même source.

Les Maldives ont eux aussi réitéré leur soutien à la proposition marocaine d'autonomie comme solution à la question du Sahara

marocain.

"Les Maldives ont toujours soutenu la position du Maroc sur le Sahara et ont constamment plaidé pour une résolution pacifique du différend par la voie des négociations", a indiqué le ministre des Affaires étrangères des Maldives, Abdulla Shahid à l'occasion de la Conférence ministérielle de soutien à l'Initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, organisée virtuellement vendredi à l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis

d'Amérique.

Le ministre maldivien s'est également félicité de la récente décision des Etats-Unis de reconnaître la Souveraineté du Royaume sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

Par ailleurs, Abdullah Shahid a affirmé que, malgré l'éloignement géographique, la coopération entre les Maldives et le Maroc est aussi riche que diversifiée allant de l'économie, la culture, l'éducation, la protection de l'environnement à la lutte contre le terrorisme.

Le ministre bahreïni des Affaires étrangères, Abdullatif bin Rashid Al-Zayani a, lui aussi, réitéré, vendredi, le soutien de son pays à la position du Royaume du Maroc dans la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

"Le Royaume du Bahreïn a toujours exprimé sa solidarité avec le Royaume du Maroc frère et a soutenu sa position dans la défense de sa souveraineté, de ses droits, de son intégrité territoriale, de la sécurité de ses citoyens ainsi que de ses intérêts vitaux", a déclaré Abdullatif bin Rashid Al-Zayani à la MAP en marge de sa participation à la "Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc", organisée par visioconférence à l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique.

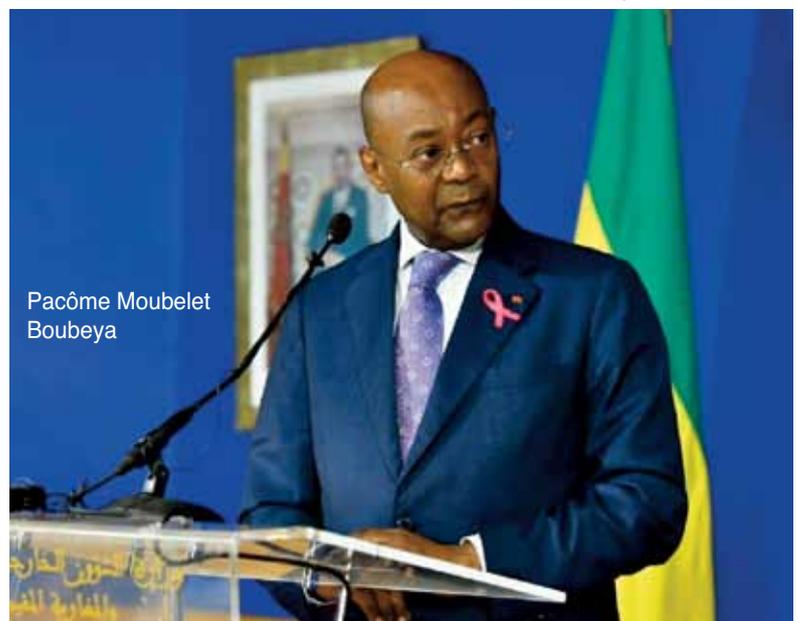
L'ouverture d'un consulat du Bahreïn à Laâyoune, sur décision du Roi Hamad Ben Issa Al Kha-

lifa, "représente un exemple concret de la position bahreïne soutenant le Royaume du Maroc", a-t-il dit, notant qu'il s'agit d'un pas historique qui confirme le soutien du Bahreïn et sa solidarité avec le Royaume du Maroc frère".

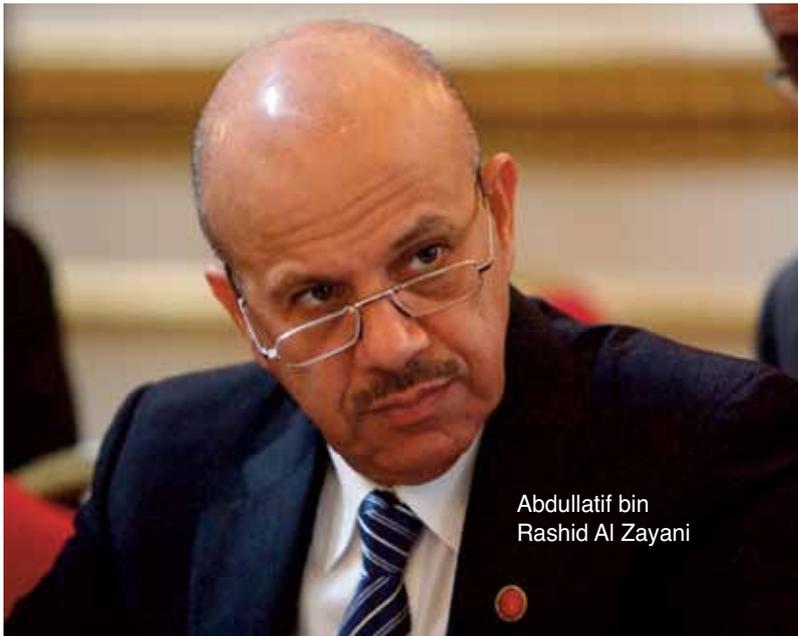
Il a en outre salué l'initiative du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger d'organiser avec le département d'Etat américain cette conférence ministérielle virtuelle pour soutenir l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, exprimant son appréciation "des efforts diplomatiques actifs" fournis par le Maroc pour renforcer les liens d'amitié et de coopération avec les différents pays du monde.

L'organisation de cette "importante" conférence est une "sage initiative" de la part du Maroc pour soutenir l'initiative d'autonomie "qui représente une nouvelle opportunité en faveur d'une solution durable à la question du Sahara marocain", a-t-il souligné, saluant le soutien arabe, régional et international à l'initiative marocaine.

A ce titre, Abdullatif bin Rashid Al-Zayani a exprimé l'espoir du Royaume de Bahreïn de voir les autres parties adhérer à cette dynamique en faveur du développement, de la paix et de la prospérité au Sahara marocain et au-delà, d'une résolution durable de ce conflit et de l'ouverture d'un nouveau chapitre de paix et de stabilité dans la région dans son ensemble.



Pacôme Moubeyta



Abdullatif bin
Rashid Al Zayani

Par ailleurs, le ministre bahreïni a salué les relations fraternelles étroites unissant son pays et le Maroc sous la conduite des deux Souverains et leur détermination commune à renforcer ces relations de coopération dans divers domaines.

Et d'affirmer à cet égard que "le Royaume du Bahreïn voue l'estime au Royaume du Maroc et au cher peuple marocain, ce qui témoigne de la profondeur des relations fraternelles historiques entre les deux pays frères, de même qu'il veille au développement de la coopération bilatérale en faveur des intérêts communs des deux pays et des deux peuples frères".

Il s'est dit convaincu que les deux pays frères "continueront sur la même voie du renforcement de leur coopération étroite sous la conduite de Sa Majesté le Roi Hamad Ben Issa Al-Khalifa, et de son frère Sa Majesté le Roi Mohammed VI et grâce aux efforts des gouvernements des deux pays dans l'intérêt des deux peuples frères.

A signaler, par ailleurs, que le ministre comorien des Affaires étrangères, Dhoïhir Dhoulkamal, a affirmé que l'Initiative marocaine d'autonomie au Sahara est la seule issue "crédible" et "salutaire" pour la paix et la stabilité dans la région.

"On voudrait féliciter le Maroc et l'encourager pour son initiative concernant le plan autonomie qui nous semble être la seule issue crédible et salutaire pour la paix et la stabilité dans la région", a-t-il dit dans une déclaration à la MAP à l'occasion de sa participation à la Conférence ministérielle de soutien à l'Initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, organisée virtuellement vendredi à l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique.

"Le Maroc a une très bonne vision qui s'inscrit dans le sens de l'histoire et qui va permettre d'établir la stabilité dans la région et c'est pour cela que nous avons toujours été du côté de nos frères marocains dans cette vision sage de paix et de stabilité", a ajouté le chef de la diplomatie comorienne.

"Nous avons soutenu, depuis le départ et inconditionnellement", les efforts du Royaume pour le règlement de la question du Sahara marocain, notamment l'initiative d'autonomie, a-t-il poursuivi, soulignant que "les Comores et à leur tête le président, Azali Assoumani, tiennent vraiment à remercier S.M le Roi Mohammed VI pour tous les efforts consentis en vue de trouver un règlement à cette question".

Dhoïhir Dhoulkamal a, par ailleurs, indiqué que les Comores sont "fiers" d'avoir été le premier pays africain et arabe à établir une représentation consulaire à Laâyoune et "nous avons été suivis par une vingtaine de pays dans cette démarche (...), nous sommes heureux".

Aujourd'hui, s'est-il réjoui, "nous saluons l'ouverture d'un consulat américain dans les provinces du Sud du Maroc et nous sommes heureux de voir les Etats-Unis soutenir et accompagner l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara marocain".

Le chef de la diplomatie comorienne,

les participants à cette Conférence ont également salué les projets de développement lancés dans la région, notamment dans le cadre du "Nouveau modèle de développement des provinces du Sud".

Cette rencontre qui était l'occasion de présenter le plan d'autonomie pour la résolution du conflit du Sahara a été organisée à l'initiative du Royaume du Maroc et des Etats-Unis, qui ont reconnu jeudi 10 décembre la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

La conférence ministérielle, co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le secrétaire d'Etat adjoint US en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, a été l'occasion pour la majorité des pays participant d'exprimer leur fort appui à l'Initiative marocaine d'autonomie comme seule base pour une solution juste et durable au conflit régional du Sahara.



Abdulla Shahid

rienne s'est dit, enfin, "heureux de voir le succès de la diplomatie marocaine et de voir beaucoup de pays soutenir aujourd'hui l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc".

Représentant 40 pays dont 27 étaient représentés à un niveau mi-

Les participants se sont engagés, selon une synthèse des présidents rendue publique à l'issue de la Conférence, à continuer à plaider en faveur d'une solution se basant uniquement sur l'Initiative marocaine d'autonomie pour la résolution du conflit du Sahara.

Participation de 40 pays

Un total de 40 pays dont 27 étaient représentés à un niveau ministériel ont pris part à la Conférence ministérielle de soutien à l'initiative d'autonomie sous la souveraineté du Maroc, organisée virtuellement vendredi à l'invitation du Royaume du Maroc et des Etats-Unis d'Amérique.

Outre le Maroc, il s'agit de la Zambie, du Gabon, de la Guinée, des Comores, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, du Malawi, du Togo, du Liberia, de Sao Tomé-et-Principe, du Bénin, du Bahreïn, des Emirats arabes unis, de Sainte-Lucie, d'Antigua-et-Barbuda, d'Haïti, du Guatemala et de la République Dominicaine.

La Barbade, la Jamaïque, les Maldives, le Salvador, le Sénégal, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, la République démocratique du Congo, la Jordanie, Oman, la France, l'Egypte, La Papouasie-Nouvelle-Guinée, Les Tonga, le Koweït, le Yémen et le Burkina Faso ont également pris part à cette rencontre.



Dhoïhir Dhoulkamal

19 projets stratégiques pour la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n°17-51



La Commission nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a tenu, vendredi à Rabat, sa troisième réunion, sous la présidence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, en présence des ministres et des représentants des institutions constitutionnelles et des instances membres de la Commission.

A cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, a présenté, en sa qualité de président du secrétariat perpétuel de la commission, les principales mesures prises par le secrétariat perpétuel, en application des résolutions de la deuxième réunion tenue le 17 juillet 2020.

Ces résolutions concernent l'institutionnalisation de l'action des quatre commissions permanentes spécialisées, à savoir la commission des affaires juridiques, la commission des affaires administratives et financières, la commission de coordination avec les collectivités territoriales et la commission de suivi ainsi que

l'institutionnalisation du secrétariat perpétuel de la commission nationale, indique un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, le ministre a présenté le bilan des travaux des commissions spécialisées permanentes au cours de la période du 12 novembre au 25 décembre 2020, au cours de laquelle sept réunions ont été tenues et ont abouti à la préparation de la nouvelle version du projet du tableau de bord global ainsi que la version finale d'un ensemble de projets des textes réglementaires.

Le ministre a en outre relevé qu'afin de concrétiser les résolutions issues de la deuxième réunion de la Commission nationale, tenue le 17 juillet dernier, un projet de tableau de bord pour la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n°17-51 a été préparé, conformément à une approche basée sur les dispositions de la loi-cadre.

Selon le communiqué, ce tableau vise notamment à établir un mécanisme de contractualisation entre les différents composantes du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et ses niveaux sur le plan central, régional et provincial, ainsi qu'à définir les obligations des différentes composantes

de la Commission nationale et des différents partenaires nationaux et internationaux.

Lors de sa présentation du portefeuille des projets stratégiques pour la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre, Saaid Amzazi a souligné que celui-ci comprend 19 projets, organisés en trois axes, à savoir le domaine



Réunion à Rabat de la Commission nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système de l'éducation

de l'équité et de l'égalité des chances, qui comprend sept projets, le domaine de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation (7 projets), et le domaine de la gouvernance et de la mobilisation (5 projets).

En 2021, le ministère envisage la poursuite de la mise en œuvre du plan législatif et organisationnel qui a été élaboré en soumettant neuf projets de décrets au secrétariat général du gouvernement et à l'autorité gouvernementale en charge de l'économie et des finances, ainsi que de tenir des réunions par la commission des affaires juridiques pour discuter du contenu des projets de loi qui fixent les orientations à suivre.

En effet, le responsable gouvernemental a relevé que l'application appropriée des projets stratégiques pour mettre en œuvre les dispositions de la loi-cadre reste tributaire, notamment, de l'application immédiate des procédures et mesures prévues dans la loi-cadre, conformément au calendrier fixé à cet effet, en adoptant les textes législatifs et réglementaires nécessaires.

De son côté, Saad Dine El Otmani a souligné lors de cette réunion que le gouvernement attache une grande importance à la réforme du système de l'éduca-

tion, de la formation et de la recherche scientifique, dont les travaux ont été sanctionnés par des résultats positifs.

Il a ensuite indiqué que la tenue de cette troisième réunion de la commission intervient dans la dernière année de la gestion gouvernementale qui a donné une grande importance à la réforme du système éducatif, à la formation et à la recherche scientifique, notant qu'il s'agit d'une année dédiée à l'achèvement des chantiers ouverts et à la présentation du bilan gouvernemental, notamment dans les domaines de la généralisation de la scolarisation, la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien de la recherche scientifique dans les domaines prioritaires pour le développement national.

La Commission nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a été créée conformément à l'article 57 de la loi-cadre 17-51.

Ses travaux ont commencé avec la première réunion le 25 décembre 2019. Une deuxième réunion a été tenue le 17 juillet dernier au cours de laquelle les orientations ont été tracées.



Près de 50 morts dans des violences au Darfour

Des affrontements entre tribus rivales au Darfour ont coûté la vie à près de 50 personnes ces dernières 24 heures, les dernières violences en date dans cette région de l'ouest du Soudan minée par l'instabilité sécuritaire.

Ces violences sont également les plus meurtrières depuis la fin le 31 décembre de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour, un retrait qui avait vivement fait craindre une escalade aux habitants de cette vaste région.

Selon un nouveau bilan publié dimanche par l'agence officielle soudanaise Suna, qui cite la branche locale du syndicat des médecins, les violences depuis samedi à El-Geneina, la capitale du Darfour-Ouest, ont fait 48 morts et 97 blessés. Et les affrontements se poursuivent, a-t-elle ajouté.

Les heurts ont éclaté entre la tribu Al-Massalit et les nomades arabes. Des milices armées favorables aux nomades arabes ont ensuite attaqué el-Geneina et plusieurs maisons ont été incendiées, selon des témoins.

Le Premier ministre Abdallah Hamdok a envoyé une délégation de "haut rang" au Darfour-Ouest pour tenter de rétablir l'ordre.

Le Darfour connaît une recrudescence d'affrontements tribaux, qui ont fait 15 morts et des dizaines de blessés fin décembre, soit quelques jours avant la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine, une opération de 13 ans.

Le retrait progressif des troupes de cette mission, censé



commencer en janvier 2021, sera étalé sur six mois. Et le gouvernement soudanais prend ainsi la responsabilité de la protection des populations de la région.

Le conflit au Darfour a débuté en 2003 entre forces loyales au régime du général Omar el-Béchr à Khartoum et membres de minorités ethniques s'estimant marginalisés et réclament une répartition plus équitable du pouvoir et des richesses.

Les violences ont fait quelque 300.000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés, essentiellement

durant les premières années, selon l'ONU.

Pour lutter contre les insurgés, le pouvoir Béchr avait déployé les Janjawids, une milice armée composée essentiellement de nomades arabes, accusés de "nettoyage ethnique" et de viols. Des milliers de miliciens ont été par la suite incorporés dans les Forces de soutien rapides (RSF), un groupe paramilitaire.

Si les violences ont baissé d'intensité, les affrontements sont assez fréquents au sujet de l'accès à la terre et à l'eau, opposant éle-

veurs nomades arabes et aux paysans darfouris.

Le gouvernement soudanais de transition - mis en place après la chute de l'autocrate Omar el-Béchr en avril 2019 sous la pression d'une contestation populaire - a signé en octobre un accord de paix avec plusieurs groupes rebelles y compris au Darfour.

Après la Minuad, qui a compté jusqu'à 16.000 hommes, l'ONU restera au Soudan via une Mission intégrée de Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (Minuats).

Cette mission politique aura comme tâche d'assister le gouvernement de transition, installé en août 2019 et issu d'un accord entre militaires et dirigeants du mouvement de contestation. Elle devra aussi aider à l'application des récents accords de paix dans les régions ravagées par les conflits.

Omar el-Béchr, en prison, et d'autres responsables soudanais sont recherchés par la Cour pénale internationale (CPI) pour "crimes contre l'humanité" et "génocide" au Darfour.

La France réticente sur un passeport vaccinal européen



La France est "réticente" sur la mise en place d'un passeport vaccinal communautaire, estimant que la question ne doit pas être au menu du Conseil européen de la semaine prochaine, selon son secrétaire d'Etat aux Affaires européennes. "Nous sommes très réticents", a déclaré dimanche Clément Beaune sur la radio France Info. "Si on parle d'un papier, un document qui vous autorise à voyager en Europe, je crois que c'est très prématuré", a-t-il ajouté. "C'est un débat qui n'a pas lieu d'être et ce serait choquant, alors qu'on débute encore partout cette campagne de vaccination en Europe, qu'il y ait des droits plus importants pour certains que pour

d'autres. Ce n'est pas notre conception de la protection et de l'accès aux vaccins".

Le chef du gouvernement grec avait appelé mardi l'Union européenne à adopter un certificat "standardisé" de vaccination pour donner un coup de pouce à l'industrie du tourisme, terrassée par la pandémie du coronavirus.

Une idée à laquelle la Commission européenne est favorable, selon sa présidente, Ursula von der Leyen, parlant d'un "impératif médical", à l'inverse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'y est déclarée opposée "pour le moment" à l'échelle planétaire. "C'est une idée (...) sur la

quelle la France considère qu'on ne doit pas ouvrir le débat maintenant. Quand l'accès au vaccin sera généralisé, ce sera un sujet différent", a insisté Clément Beaune.

Le ministre a par ailleurs évoqué la situation des travailleurs frontaliers - 350.000 Français selon lui. "Nous envisageons de renforcer au sein de l'espace européen les mesures de contrôle", a-t-il indiqué, assurant qu'il n'y aurait pas de fermeture des frontières de l'espace Schengen. "On vérifie aussi le type de tests que l'on peut exiger", a-t-il ajouté. "On réfléchit à une liste de tests antigéniques qui seraient reconnus partout en Europe. Aujourd'hui ce n'est pas encore le cas".

Bank of Africa et CADFund signent une convention de partenariat

Le groupe Bank of Africa (BOA) et le Fonds de développement Chine-Afrique CADFund ont signé, vendredi en visioconférence, une convention de partenariat visant à cofinancer l'investissement chinois en Afrique. Paraphé par le président de Bank of Africa, Othman Benjelloun, et le président du CADFund, Song Lei, cet accord vient confirmer le rôle majeur joué par la Banque dans le rapprochement économique entre la Chine et l'Afrique, indique BOA dans un communiqué.

"Il s'agit d'une coopération prometteuse visant à cofinancer l'investissement chinois en Afrique, soit par la mise en place de joint-ventures ou par le financement bancaire direct en s'appuyant sur le large réseau africain du Groupe", précise la même source, ajoutant que les deux parties s'engagent à capitaliser sur leur maîtrise respective des marchés chinois et africains pour créer de la valeur à leurs clients et partenaires, rapporte la MAP.

Ce partenariat ambitieux, également, de promouvoir, faciliter et cofinancer les entreprises chinoises souhaitant s'implanter dans la cité Mohammed VI Tanger Tech, fait savoir le communiqué, notant que CADFund dispose d'une capacité de financement de 10 milliards de dollars, exclusivement dédiés à l'investissement productif en Afrique.

"A travers cet accord, BOA renforce davantage sa puissance dans le marché financier chinois et s'impose comme partenaire économique de choix dans la coopération bilatérale sino-africaine", indique le communiqué, relevant que dans le cadre de la coopération sino-africaine, plusieurs sujets de coopération entre Bank of Africa et des institutions chinoises de haut niveau ont été déployés récemment, dont l'ouverture d'une succursale du Groupe à Shanghai.

La création du CADFund en juin 2007 est l'une des huit mesures annoncées par le gouvernement de la République populaire de Chine pour mettre en œuvre une coopération pragmatique avec l'Afrique lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération Chine-Afrique en 2006.

Depuis sa création, le CADFund a vigoureusement encouragé les investissements des entreprises chinoises en Afrique, joué un rôle important dans la construction d'infrastructures, le progrès technologique, les recettes d'exportation et l'emploi dans les pays d'accueil, et encouragé le développement économique et social africain et la concurrence dans le paysage économique mondial.

Pour un système fiscal au service de la réduction des inégalités



« Pour assurer une relance économique dans l'après-Covid, le Maroc doit absolument mettre son système fiscal au service de la réduction des inégalités », selon Oxfam Maroc.

Pour l'organisation internationale, il est aussi impératif pour le pays de « se doter des moyens nécessaires pour financer des politiques publiques plus justes, ambitieuses et redistributives », a-t-elle souligné dans un nouveau rapport qui décrypte en profondeur la fiscalité marocaine.

Dans ce document, intitulé « Fair Tax Monitor : Analyse du système fiscal marocain », Oxfam Maroc soutient que « seul un système fiscal efficace, équitable et performant permettra au Maroc de mettre en place une politique de développement qui lutte efficacement contre les inégalités ».

D'après les auteurs dudit rapport, qui formule des propositions clés dans le contexte de la crise sanitaire qui a fait plonger les recettes fiscales et augmenter les dépenses sociales, la relance économique doit s'installer sur la base d'une assiette plus large et d'une fiscalité progressive.

Mais il faut, cependant, constater que « les recettes fiscales, qui représentent près de 85% des recettes du budget de l'Etat en moyenne entre 2000 et 2018, pèsent lourdement et de manière inéquitable sur une catégorie infime de la société comme c'est le cas de l'impôt sur le revenu (IR) qui fait une pression fiscale plus forte injustement exercée sur les salariés.es », a déploré l'organisation dans son rapport.

Comme l'a relevé Oxfam, qui est présente au Maroc depuis deux décennies, les statistiques officielles font état d'une contribution de l'ordre de 75% des salariés au total de l'IR au Maroc. Soit seulement 25% de contribution à la fois pour les revenus professionnels, fonciers, agricoles et des capitaux.

Autres constats relevés dans ce

document : la pression de l'IR est supportée essentiellement par les revenus moyens, près de trois quarts de l'IR au Maroc sont payés, en effet, par 47% des salariés tandis que 56% de la richesse créée par l'économie est attribuée à la rémunération du capital contre 30% pour la rémunération du travail, et ce pour l'année 2018.

S'il est vrai que le Maroc a connu une croissance soutenue des recettes fiscales au cours des deux dernières décennies, il n'a pas échappé aux auteurs du rapport que « l'analyse de l'élasticité du système fiscal marocain pendant la même période montre que ce dernier est incapable de suivre sur le même rythme l'évolution de la richesse créée ».

Dans son rapport, l'organisation a également attiré l'attention sur le fait que le même constat a été fait récemment par la Banque du Maroc dans son dernier rapport sur « La capacité de mobilisation de recettes fiscales au Maroc » (décembre 2020).

Responsable du programme Gouvernance à Oxfam Maroc,



La relance économique doit s'installer sur la base d'une assiette plus large et d'une fiscalité progressive, selon Oxfam Maroc

Asmae Bouslamti pense que « la relance économique et sociale du Royaume ne doit pas être au prix de la réduction des recettes publiques car cela impacte l'ensemble du pays. Il y a des choix politiques à faire, notamment dans ce contexte de crise Covid-19, c'est le moment de prioriser la génération de valeur réelle, la coopération et l'avenir de l'ensemble de la population ».

Mais, bien que l'organisation plaide depuis plusieurs années pour une réforme de la politique fiscale plus profonde qui apportera plus de justice sociale et des corrections aux inégalités, force est de constater que la restructuration globale et en profondeur de la politique budgétaire tant attendue dans la loi de Finances 2021 est une fois de plus reportée.

Ainsi que l'a déploré le rapport, si nombre de pays ont fait des choix radicaux pour faire face aux conséquences de la pandémie, tout porte à croire que « le gouvernement reste hésitant dans les réponses qu'il apporte pour faire face aux priorités économiques et sociales du pays dans cette période de crise ». A savoir : préserver le tissu économique, protéger les emplois, financer les services publics essentiels et s'attaquer au secteur informel qui fait vivre les 2/3 des ménages et qui a été gravement touché.

Dans le contexte actuel, Asmae Bouslamti estime qu'élargir l'assiette fiscale pour rendre plus juste la contribution de l'ensemble des acteurs économiques est un des grands défis pour le Maroc.

A ce propos, elle rappelle que « la taxation sur la richesse est l'un de ces moyens qui a été recommandé depuis les Assises de la fiscalité 2013 et confirmé en 2019 ».

Ainsi, elle soutient qu'il n'est plus question de repousser à nouveau une mesure qui donnerait de l'espoir aux populations démunies et constituerait un tournant qui permettrait au sys-

tème fiscal marocain de mobiliser des recettes et d'être plus juste et progressif ». A noter que si un impôt de solidarité sur la fortune avait été adopté à 5%, les revenus générés (sur les données de 2019) auraient pu être suffisants pour presque doubler les dépenses du Maroc pour sa riposte au coronavirus, d'après le rapport qui cite les estimations d'Oxfam.

Quoi qu'il en soit, les défis budgétaires actuels et la crise sanitaire de 2020 montrent à quel point il est nécessaire d'adopter de nouvelles mesures fiscales à même de renflouer les caisses de l'Etat, a noté Oxfam.

Poursuivant sur le registre des propositions, « la taxation des hauts revenus et des grosses fortunes figure parmi les actions nécessaires pour limiter le creusement des inégalités et alléger la pression exercée sur les faibles et moyens revenus », a souligné l'organisation estimant par ailleurs que la taxation environnementale est une piste qui mérite d'être exploitée.

En outre, le rapport fait remarquer que « le rôle de la fiscalité est absolument décisif. Sans décision forte de la part du gouvernement, le risque que le pays retourne vers l'austérité est grand, et donc une montée de la tension sociale et des inégalités ».

Pour rappel, l'organisation Oxfam Maroc intervient dans les domaines en lien avec les « Droits et participation sociale et politique des femmes », la « Citoyenneté active et société civile » et le « Développement social et économique des zones rurales et promotion d'un tourisme durable ».

Précisons qu'à travers son rapport sur la politique fiscale, Oxfam Maroc dit espérer « relancer le débat entre les acteurs politiques, économiques et sociaux pour entamer les vrais chantiers de changement qui doivent être au cœur de la réforme du modèle de développement et les programmes politiques des prochaines élections ».

Alain Bouithy

Situation sanitaire satisfaisante du cheptel national

La situation sanitaire du cheptel national est "satisfaisante" dans l'ensemble des régions du Royaume, assure, vendredi, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. Cette situation est attribuable au suivi sanitaire continu de l'état du cheptel et aux différentes campagnes de vaccination menées par les services vétérinaires relevant de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et les vétérinaires sanitaires mandatés, contre les maladies animales contagieuses et celles à incidence économique, ainsi qu'aux efforts déployés par les professionnels du secteur de

l'élevage, fait savoir le ministère dans un communiqué. En ce qui concerne l'état des parcours, les dernières précipitations et chutes de neige laissent présager une production fourragère importante qui contribuera à la couverture des besoins du cheptel national, relève la même source. Et de conclure que comme à chaque campagne agricole, le ministère a pris toutes les dispositions nécessaires et les mesures requises permettant d'assurer la disponibilité des intrants agricoles, l'encadrement des agriculteurs et la mobilisation de tous les acteurs du secteur pour le bon déroulement et la réussite de l'actuelle campagne agricole.

Poursuite de la tendance baissière des taux primaires au premier trimestre 2021

La tendance baissière des taux obligataires primaires devrait se poursuivre durant le premier trimestre de cette année, et ce en tenant compte de la poursuite du recours modéré du Trésor au marché intérieur, prévoit Attijari Global Research (AGR). Dans sa dernière note "Hebdo Taux" de la semaine allant du 8 au 14 janvier courant, AGR fait savoir qu'à une semaine de la clôture des levées du mois de janvier, le Trésor satisfait 78% de ses besoins annoncés en début de période. En effet, poursuit la même source, la levée cumulée au terme de cette séance s'est établie à 9,9 milliards de dirhams (MMDH), face à un besoin de financement annoncé de 12,8 MMDH

pour la même période, soit un reliquat à financer pour la dernière séance restante du mois de 2,8 MMDH. Cette avant-dernière séance d'adjudication du Trésor du mois de janvier demeure marquée par une baisse des exigences de rentabilité sur le compartiment LT, relèvent les analystes d'AGR, notant, à cet effet, que les maturités 26 semaines, 5 ans et 15 ans, se sont dépréciées en une semaine de 18 PBS, 26 PBS et 6 PBS respectivement.

Concernant les caractéristiques de la séance, la demande des investisseurs s'est améliorée et s'est établie à 11,1 MMDH face à une souscription du Trésor de 4 MMDH, soit un taux de satisfaction de 36%.

Hausse de 43% des transactions en ligne en 2020

Le nombre de transactions e-commerce par cartes domestiques a totalisé 1,4 million en décembre dernier, soit une augmentation de 43% au titre de l'année 2020, a indiqué récemment le directeur général du Centre monétique interbancaire (CMI), Mikael Naciri.

S'exprimant lors d'un webinar organisé par la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM, M. Naciri a souligné que le e-commerce au Maroc connaît une bonne dynamique avec une croissance assez

soutenue des paiements en ligne, faisant observer que le nombre des transactions est passé de 900.000 en janvier à 1,4 million en décembre 2020, soit une hausse de 43%, rapporte la MAP.

Selon M. Naciri, l'année 2020 avait très bien commencé pour l'activité du paiement en ligne en raison des restrictions de déplacement imposées par la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus (Covid-19) et l'apparition de nouveaux modes d'achat et de consommation.

Ces tendances significatives sont portées principalement par un renforcement de la confiance des clients à l'achat en ligne et une croissance assez soutenue des paiements en ligne grâce à une digitalisation généralisée des services publics et au besoin de garantir la continuité de certaines activités et de préserver la consommation des particuliers.

Egalement, cette tendance a été portée par l'émergence des sites internet développés en l'occurrence dans les différents domaines, a-t-il relevé, soulignant que le nombre de sites e-commerce qui ont été actifs sur cette période de crise, est passé de 772 sites actifs en janvier 2020 à 1.100 en décembre 2020. Il s'agit aussi du lancement significatif des ap-

plications déployées et adoptées par la grande distribution et les différents marketplaces.

"Notre service E-commerce qui est divisé en trois parties, à savoir notamment, la partie Marketplace internationale qui offre une large panoplie de produits au consommateur marocain avec presque 3 millions de références qui sont basées entre la Turquie, les Etats-Unis et la Chine, la partie Marketplace locale qui donne la possibilité à 10.000 vendeurs marocains de pouvoir vendre via la plateforme logistique et le site web de Jumia. Ces parties sont reliées par le service logistique "Jumia Services", a révélé, pour sa part, le directeur général de Jumia Services, Mohcine Benmezouar.

"Jumia Logistiques Services met à la disposition des clients externes l'intégralité de son écosystème pour soutenir l'e-commerce en particulier et la logistique globalement, et grâce à une technologie de pointe, on arrive à livrer plusieurs milliers de colis par jour, tout en respectant les dispositions relatives au respect des mesures sanitaires, à la qualité et au coût", a expliqué M. Benmezouar.

La pandémie du Covid-19 a bouleversé les habitudes de consommation, notamment en privilégiant les achats numériques

qui ont, par conséquent, multiplié les livraisons à domicile. A cet effet, le secteur de l'e-commerce connaît une dynamique continue et positive, a-t-il fait remarquer, notant que toutes les zones à travers le Royaume se sont nettement améliorées en termes d'opérations effectuées en ligne de plus de 40% en volume et en commande. "Il faut continuer à soutenir cette belle dynamique en renforçant la confiance du client pour pouvoir acheter en sécurité sur internet et garantir une bonne gestion des retours", a-t-il insisté.

De son côté, la directrice générale adjointe du Groupe Poste Maroc, Hind Lfal, a estimé que le e-commerce est un "vrai driver" de l'inclusion économique et financière au Maroc. "Le potentiel du marché est en développement continu. Le Groupe Poste Maroc a fait preuve d'une grande agilité durant la période de la crise sanitaire. Il a œuvré au développement du commerce électronique, en proposant des solutions intégrées qui couvrent toute la chaîne de valeur", a noté la responsable.

Et de soutenir que "nos équipes étaient mobilisées 24h/24 et 7j/7 pour répondre à une demande accrue, en augmentant la capacité du transport et la capacité de livraison. On est très satisfait

des résultats atteints et on reste toujours conscient de l'enjeu du développement du e-commerce depuis des années grâce à une orientation stratégique affichée de se positionner en tant qu'accompagnateur du développement du e-commerce au Maroc".

Par ailleurs, Mme Lfal aspire à une évolution "mature et positive" du marché dans les années à venir. "Il faut que le marché se structure avec la mise en place d'investissements et d'une réglementation intégrée pour consolider l'écosystème de l'e-commerce au Maroc", a-t-elle préconisé. Organisé sous le thème "La logistique de l'e-commerce à l'ère du Covid-19", cet événement, modéré par le président de la Commission Compétitivité Logistique et énergétique de la CGEM, Hicham Mellakh, a pour but de mettre en lumière les composantes de l'activité logistique pour le e-commerce, telles qu'elles sont vécues aujourd'hui par les opérateurs. C'était également l'occasion d'échanger sur les expériences, les contraintes et les enjeux de la logistique de l'e-commerce, de présenter quelques modèles réussis au-delà des frontières et de proposer la vision de développement de ce segment de la logistique du futur au Maroc.



Le-commerce connaît une bonne dynamique avec une croissance assez soutenue des paiements en ligne

Une entreprise américaine investit dans le projet de développement du premier robot humanoïde marocain

L'entreprise américaine FotaHub Inc. a décidé d'investir dans le projet de développement du premier robot humanoïde marocain baptisé "Shama".

Cette entreprise américaine a été attirée par l'expertise marocaine dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), notamment les travaux qui ont été conduits par Hajar Mousannif, professeure à l'université Cadi Ayyad (UCA) et ses équipes, rapporte la MAP.

Dans un premier temps, FotaHub Inc., dont le PDG est d'origine marocaine, mettra à la disposition de la chercheuse marocaine et ses équipes un budget de 1.000.000 de DH pour accompagner les travaux de développement nécessaires vers une Shama 2.0 qui sera connectée, faisant de ce robot la première

plateforme collaborative de recherche au sein de l'écosystème universitaire marocain.

Dans ce contexte, une convention-cadre a été signée le 13 janvier courant par le président de l'UCA de Marrakech, Pr. Moulay Hassan Hbid et M. Abdelghani El-Kacimi, PDG de FotaHub Inc.

En vertu de cette convention, l'entreprise américaine soutient généreusement le projet de développement du robot humanoïde "Shama" avec un million de DH, soit plus de 100.000 dollars US.

Selon M. El-Kacimi, cette collaboration permettra d'initier une multitude de projets visant à accélérer la convergence entre le monde des objets connectés (IoT) et celui de l'IA. "Au-delà de la mise à jour fréquente des

logiciels embarqués, nécessaire à l'amélioration de la performance et de la sécurité des objets connectés, la mise à jour des paramètres issus des modèles d'entraînement IA représente à ce jour un vrai challenge que FotaHub Inc. est largement en mesure de relever avec ses approches technologiques très innovantes", a-t-il expliqué.

Au cours de ces derniers mois, Pr. Hajar Mousannif a été parmi les rares intervenants académiques et industriels qui ont eu l'opportunité de tester en avant-première les services puissants de mise à jour à distances connues sous le terme technique (Firmware update Over the Air-FOTA).

FotaHub Inc. s'apprête à lancer cette plateforme unique qui aura un grand impact sur

l'accessibilité – à nos jours encore difficile – aux techniques complexes de la mise à jour des objets connectés.

"Nous avons construit Shama, le robot marocain, à partir de presque rien et maintenant Shama passera gracieusement à Shama2.0 grâce à FotaHub Inc., une jeune entreprise exceptionnelle aux Etats-Unis", a souligné, pour sa part, Pr. Hajar Mousannif.

Pour rappel, l'enseignante-experte en IA à l'UCA de Marrakech, Pr. Hajar Mousannif, avait remporté en décembre dernier le 1er Prix de la catégorie "Global AI Inclusion Award" dans le cadre du prestigieux Prix "Women Tech", qui récompense les femmes qui rayonnent à l'international dans le domaine des hautes technologies.

Des plasticiens marocains et africains participent à une exposition d'art collective à Casablanca



Une exposition d'art collective intitulée "Refler" a été ouverte, samedi à la galerie Living4Art à Casablanca, avec la participation de 20 plasticiens marocains et africains.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier, renferme une soixantaine d'oeuvres d'artistes professionnels et amateurs dont le dénominateur commun est de faire connaître leurs créations aux amoureux d'art plastique.

L'artiste Asmaa Benchekroun a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette exposition collective constitue une occasion d'échanger les expériences entre artistes et aussi de faire bénéficier la nouvelle génération d'artistes des expériences de leurs prédécesseurs.

L'artiste, née en 1967 à Fès, a ajouté que ses oeuvres symbolisent des perspectives émanant des ambitions de l'homme pour un avenir radieux, précisant que sa passion pour cet art a débuté en 1989 en France et s'est poursuivie à son retour au Maroc en

1992. Par ailleurs, elle n'a pas manqué de rappeler qu'au début le dessin a constitué pour elle une simple passion avant de pouvoir développer ses compétences pour intégrer le monde du professionnalisme, grâce aux expériences des plasticiens qui l'ont précédée. De son côté, Rim Addakou, âgée de 19 ans, a exprimé sa joie de participer et de présenter ses oeuvres, pour la première fois, dans une exposition collective de cette dimension. Ses toiles, a-t-elle expliqué, représentent des portraits de femmes ou s'entremêlent un mélange de couleurs, avec prédominance du bleu, reflétant l'élégance et la beauté de la femme. Elle a dit s'attacher à cet art depuis l'âge de 16 ans en commençant à faire ses premiers dessins de personnalités et d'animaux avant de découvrir l'art moderne qui constitue aujourd'hui sa source d'inspiration.

Quant à Zineb Idrissi, elle a révélé que sa passion pour cet art a débuté à l'âge de 12 ans, soulignant que cet attachement l'a poussée à s'y intéresser

davantage en dépit de sa spécialisation en génie électrique, en privilégiant, en particulier, les expressions de la joie et de l'espoir.

Mme Idrissi, née à Fès en 1994, a dit que son penchant pour cet art a émergé lorsqu'elle a décidé un jour de peindre un tableau avant d'être attirée par le plaisir des couleurs et de leur mélange, rappelant qu'à l'âge de 13 ans lorsqu'elle avait concilié études et art, avait participé à une première exposition. Une série d'oeuvres de l'artiste congolais Ulrich Zouanda, né en 1994, sont également présentées dans cette exposition.

Ce jeune artiste manie avec habileté le métal et le fil de fer qu'il transforme en sculptures des oeuvres semi-abstraites qui expriment formes et mouvements inspirés de l'Afrique d'où il vient et du pays qui l'a accueilli, le Maroc.

Zouanda, qui réside au Maroc depuis l'âge de 14 ans, a dit être touché très tôt par la fièvre de l'art, avec une envie perpétuelle de créer et d'innover.

Pour sa part, Abdennasser Benabbou affirme que sa participation à cette exposition d'art reflète un ensemble de sentiments durant son séjour de 2 ans au Ghana qui a fortement influencé ses oeuvres présentées et qui sont dessinées à l'aide du papier, du bois et du carton. Le natif de la ville d'El Jadida n'a toutefois pas caché son amour pour l'art, sous toutes ses formes, relevant que la création artistique est le résultat de l'influence de l'artiste par son environnement.

Pour le plasticien Ashwaq Mohamed, qui a déjà participé à plusieurs expositions, il a fait part de sa grande satisfaction de participer actuellement aux côtés d'une élite d'artistes et de créateurs, précisant que ses toiles reflètent les séquelles laissées par la pandémie du nouveau coronavirus sur l'être humain, en général.

L'artiste, né en 1969 à Casablanca, explique qu'il s'intéresse plus, dans ses dernières oeuvres, à l'école de l'art moderne après une longue expérience sous l'égide de l'école du réalisme.

La pandémie dope l'édition musicale



La pandémie a mis l'industrie du spectacle sur le carreau, mais le secteur de l'édition musicale, habituellement très discret, affiche une forme éclatante grâce à une frénésie de ventes de cata-

logues musicaux. La détention des droits des catalogues - qui permet de toucher des royalties à chaque utilisation d'une chanson, qu'il s'agisse d'un téléchargement, d'un passage dans un film ou une publi-

city - peut se révéler très rentable sur le long terme. Et les investisseurs s'y intéressent de plus en plus, alors que le coronavirus a amputé les revenus de nombreux secteurs.

Certaines récentes transactions ont atteint des montants record, même s'ils n'ont pas été officiellement confirmés: Bob Dylan a vendu l'intégralité de son catalogue à Universal Music Publishing pour un montant estimé à 300 millions de dollars, tandis que Stevie Nicks, de Fleetwood Mac, aurait obtenu 100 millions pour sa part majoritaire du catalogue du groupe.

Le chanteur américano-canadien Neil Young et le duo derrière Blondie ont aussi signé des accords pour des montants non précisés, tout comme Shakira. Lindsey Buckingham et Mick Fleetwood, également de Fleetwood Mac, ont aussi chacun annoncé des ventes, dont les droits

de "Dreams", tube de 1977 récemment revenu au goût du jour sur TikTok. L'augmentation "fantastique" des prix des catalogues avait commencé avant 2020, mais s'est amplifiée avec la pandémie, explique Nari Matsuura, associée du cabinet Massarsky Consulting, spécialiste de l'évaluation des catalogues. L'intérêt des investisseurs pour le secteur, dit-elle, se nourrit aussi de l'augmentation des revenus du streaming, qui semble s'inscrire sur le long terme, des taux d'intérêt bas et des projections faibles de revenus pour les artistes qui résistent à l'épreuve du temps. Quant aux musiciens, beaucoup, privés de tournées depuis les débuts du Covid-19, cherchent désormais à monétiser leur catalogue, dont la valeur ne cesse d'augmenter. "On voit des noms, des artistes iconiques (...) dont on n'aurait jamais imaginé qu'ils vendraient", dit Nari Matsuura.

Certains décident de vendre

pour profiter des prix élevés actuels. D'autres pourraient aussi être motivés par une augmentation prochaine possible des impôts sur le capital aux Etats-Unis, avec l'arrivée au pouvoir de Joe Biden. Pour David Crosby — chanteur-compositeur vedette des Byrds et co-fondateur de Crosby, Stills and Nash, qui a annoncé en décembre la vente de son catalogue, la pandémie est la première responsable, privant les artistes de leur principale source de revenus, les concerts. "La principale raison est simplement que nous sommes tous comme en retraite forcée, et on ne peut rien y faire", a-t-il indiqué à l'AFP lors d'une interview vidéo depuis son domicile de Californie. "Je n'aurais pas vendu si je n'y avais pas été obligé", a-t-il ajouté, en déplorant la politique des plateformes de streaming, qui selon lui paient au lance-pierre la plupart des musiciens, à l'exception des grands noms du moment.

Bong Joon-ho présidera le jury du Festival de Venise



Le réalisateur sud-coréen Bong Joon-ho, Palme d'or à Cannes en 2019 pour "Parasite", présidera le jury de la 78e édition du Festival de Venise, qui se déroulera du 1er au 11 septembre, ont annoncé vendredi les organisateurs. "Le réalisateur Bong Joon-ho présidera le jury international du concours du 78ème festival international de cinéma de Venise, qui décernera le Lion d'or du meilleur film et les autres prix officiels", selon le communiqué de la Mostra. "Le festival de Venise est riche d'une longue histoire, et je suis honoré

d'être associé à sa merveilleuse tradition cinématographique", a réagi le réalisateur, cité dans le communiqué. "Comme président du jury, et surtout comme cinéphile incorrigible, je suis prêt à admirer et applaudir tous les grands films sélectionnés par le festival. Je suis rempli de joie sincère et d'espoir".

Le directeur artistique de la Mostra, Alberto Barbera, a salué "le grand réalisateur coréen", qui est "aujourd'hui l'une des voix les plus authentiques et originales du cinéma d'auteur au niveau mondial". "Je lui suis très reconnaissant

d'avoir accepté de mettre sa passion de cinéphile attentif, curieux et privé de préjugés au service de notre festival", a-t-il estimé.

Avec "Parasite", Bong Joon-ho, 51 ans, a remporté la Palme d'or au Festival de Cannes 2019, puis en 2020 quatre Oscars (meilleur scénario original, meilleur film international, meilleur réalisateur, et meilleur film étranger). Il est également l'auteur de "Barking Dog" (2000), "Memories of a Murder" (2003), "Le Transperceneige" (2013) et "Okja" (2017).

Bouillon de culture

Festival

Le 9^{ème} festival du cinéma de Oued Noun sera organisé du 26 au 28 février à distance, a annoncé l'association des jeunes créateurs de Guelmim.

Le festival vise à faire valoir le potentiel naturel, culturel et touristique de la région et à contribuer à la promotion des cultures hassani et amazigh à travers un programme riche et diversifié.

Cet événement phare de la région Guelmim-Oued Noun a l'ambition également de mettre en valeur le rôle de la culture et de l'art dans l'émancipation des jeunes à travers leur formation aux métiers du cinéma et leur ouverture sur d'autres expériences mondiales.

Le programme du 9^{ème} festival comprend la compétition officielle des courts-métrages, des ateliers de formation aux techniques du cinéma, des colloques, des hommages et une compétition de photos.



Ben Affleck évoque les violentes critiques à l'époque de son couple avec Jennifer Lopez



L'amour sur un plateau... En 2002, Jennifer Lopez rencontre Ben Affleck sur le tournage du film Amours troubles, de Martin Brest. Le coup de foudre est immédiat, au point que, trois mois seulement après le début de leur relation, les amoureux se fiancent. Devenu le couple glamour d'Hollywood, les "Bennifer" voit leur quotidien épié quasi constante, laquelle coïncide avec la montée en puissance des tabloïds. Cette pression médiatique, ainsi que l'échec cuisant de leur film commun, auront raison de leur idylle. Après avoir repoussé son mariage, le couple se sépare finalement en janvier 2004. Une véritable épreuve pour la bomba latina, qui s'en épanche fin 2017 dans les colonnes de Vanity Fair : "Cela m'a éviscérée. J'ai perdu pied, j'ai remis en question ma carrière d'actrice, je me suis demandée si je n'étais pas mauvaise en tout. Et ma relation avec Ben s'auto-détruisait aux yeux du monde entier (...). Il m'a bien fallu deux ans

pour remonter la pente", déclare-t-elle à l'époque. Interrogé dans le podcast de The Hollywood Reporter, Ben Affleck est à son tour revenu sur sa relation amoureuse avec Jennifer Lopez.

Evoquant la pression éreintante des paparazzi à l'époque, l'acteur et réalisateur prend la défense de son ex. "Les gens étaient tellement méchants à son sujet - sexistes, racistes. Des trucs moches et vicieux ont été écrits sur elle, de telle manière que si vous l'écriviez maintenant, vous seriez littéralement renvoyé pour avoir dit ces choses-là" affirme l'ex-mari de Jennifer Garner. "Aujourd'hui, elle est admirée et respectée pour le travail qu'elle a fait, d'où elle vient, ce qu'elle a accompli (...). Je dirais que vous avez une meilleure chance, venant du Bronx, de finir comme [la juge Sonia] Sotomayor à la Cour suprême que d'avoir la carrière de Jennifer Lopez et d'être qui elle est à 50 ans aujourd'hui". Preuve qu'entre les ex-amants, il n'y a (désormais) pas de rancune.

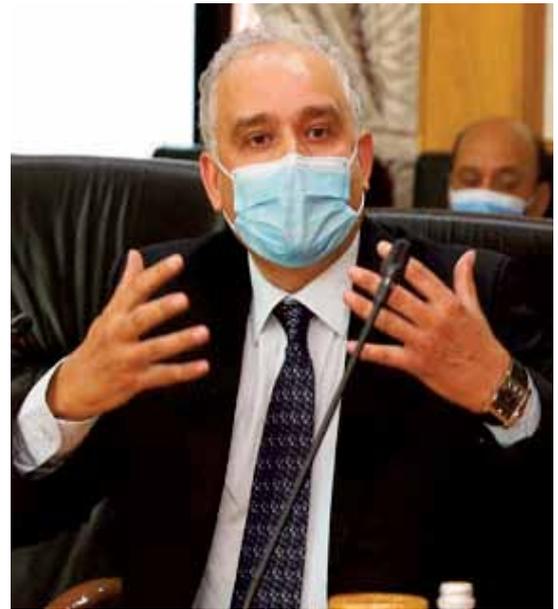
Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé

Notre objectif est de retarder l'arrivée au Maroc de la nouvelle souche de la Covid-19 et de limiter sa propagation

Entretien

Le ministère de la Santé a récemment annoncé une campagne de dépistage de la Covid-19 auprès de 30.000 collégiens et lycéens dans six régions du Maroc, afin de déterminer le niveau de prévalence des infections parmi les moins de 18 ans et de connaître les caractéristiques génétiques des virus mutants.

Pour faire la lumière sur cette campagne, le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi, met en exergue, dans un entretien à la MAP, la portée de cette campagne, sa relation avec la découverte de la nouvelle souche du coronavirus en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, ainsi que l'ampleur du risque que représentent les infections chez les enfants et les adolescents.



Quel est le but de la campagne de dépistage de la Covid-19 auprès des collégiens et lycéens ?

La campagne de dépistage vise à déterminer le niveau de prévalence des infections parmi la population de moins de 18 ans, ainsi qu'à déterminer les caractéristiques génétiques des mutations. Autrement dit, connaître le ou les types de virus en circulation, définir si les mutations ont été minimes ou importantes et s'il y a une ou plusieurs nouvelles souches. A cet effet, 30.000 élèves au niveau des collèges et lycées seront examinés dans six régions du Royaume dans le but de connaître l'ampleur et l'étendue de la propagation de la pandémie au sein de cette tranche d'âge, puis de prélever des échantillons aléatoires à partir des cas positifs et les soumettre à un examen génétique (séquençage) pour connaître les caractéristiques génétiques des virus détectés et les comparer.

Cela signifie-t-il que la nouvelle souche du coronavirus est entrée au Maroc ?

Jusqu'à présent la nouvelle va-

riante n'a pas été détectée dans le Royaume. En effet, cette campagne s'inscrit dans le cadre des mesures préventives visant à faire face à la nouvelle souche et tenter d'empêcher son entrée ou la retarder autant que possible, limiter sa propagation si elle est entrée et faire face à une éventuelle nouvelle situation.

Parmi les mesures prises dans ce cadre figurent la suspension des vols avec la Grande-Bretagne, où elle est répandue, le renforcement des mesures de surveillance, de contrôle et de prévention, le renforcement des appels au respect des gestes barrières par les citoyens et l'intensification des examens génétiques d'échantillons de virus répandus dans le Royaume pour identifier d'éventuelles mutations.

La nouvelle souche est-elle plus répandue chez les enfants que la souche dominante ?

Les données scientifiques actuelles confirment que la nouvelle souche découverte en Grande-Bretagne se propage plus rapidement que la souche dominante, avec un taux entre 50 et 74%. Mais il n'est pas sûr jusqu'à présent si cette vi-

tesse est nécessairement liée aux caractéristiques génétiques et biologiques de la nouvelle souche ou à d'autres raisons. Les mêmes données indiquent également que la nouvelle souche n'est ni plus dangereuse ni plus mortelle. Les études confirment, en outre, que cette souche ne se répand pas plus rapidement chez les enfants et ne représente pas un plus grand danger pour eux.

Pourquoi la campagne de dépistage était-elle axée sur les personnes de moins de 18 ans ?

La campagne de dépistage auprès des élèves au niveau des collèges et des lycées (plus susceptibles d'être infectés par rapport aux enfants de moins de 10 ans) vise à cartographier la propagation du virus au sein de cette tranche d'âge et à examiner le génome à partir d'échantillons aléatoires des virus détectés. De cette manière, on peut augmenter les chances de détecter la nouvelle souche et de répondre rapidement à la question de la propagation de ce virus chez les enfants.

La campagne de dépistage auprès de la population de moins de

18 ans vise à aider à la prise des décisions appropriées concernant la situation épidémiologique des écoles, à la lumière des données extraites de la situation épidémiologique de cette tranche d'âge et des informations disponibles sur la nouvelle souche.

Comment faut-il se comporter avec la nouvelle souche ?

Bien que la nouvelle souche ne soit ni plus dangereuse ni plus mortelle, le simple fait qu'elle se propage plus rapidement exercera une pression accrue sur le système de santé et augmentera les cas critiques et les décès en raison du nombre élevé de personnes infectées. Par conséquent, l'objectif reste de retarder son arrivée et de limiter sa propagation. Il s'agit ainsi d'empêcher au maximum son entrée dans le Royaume, en la surveillant et en ralentissant sa propagation à travers les gestes barrières. Il est également nécessaire de se mobiliser de manière collective et rapide dans une large campagne de vaccination, afin de protéger le plus grand nombre possible de citoyens et créer l'immunité collective capable d'éliminer toutes les variantes de ce virus.

Mon Maroc, le Royaume de tous les horizons



C'est un devoir culturel qui anime cet essai, porter un regard sur la terre sous ses pieds est une recherche de l'identité dans l'un de ses aspects les plus primaires. L'homme que je suis né au Nord de l'Afrique de parents originaires de ces mêmes montagnes, qui se sont dressées comme des géants à la plupart des invasions. Dans un pays connu dans la Grèce antique pour ses pommes d'or du jardin légendaire des Hespérides, des pommes cueillies par Héra épouse de Zeus, comme cadeau de mariage. Ces terres qui ont animé mythes et légendes par le passé sont aussi connues pour avoir été terres d'Hercules et la fin même de la terre, là où le soleil disparaît dans les profondeurs de l'océan.

Ces terres protégées par les chaînes de l'Atlas, depuis toujours habitées par des hommes et des femmes libres. Ont l'une des histoires les plus riches du continent africain. Petit rappel, les ossements humains les plus datés ont récemment été détérrés de cette même terre du Maroc à plus de 300.000 ans d'âge, et donc les origines de l'homme ne sont pas d'Éthiopie comme le prétendent les précédentes découvertes paléontologiques.

L'histoire du Maroc ne va pas sans l'histoire de ces tribus berbères qui ont sillonné ses sentiers et leur chemin dans l'histoire de ce pays, car il est clair qu'une maison ne vit que

dans les souvenirs de ses bâtisseurs et ses résidents. Et qu'un pays n'est pays que par ses patriotes qui le défendent de génération en génération.

La position géographique du Maroc a depuis des lustres fait de lui un carrefour des cultures et des cultes en s'extrapolant un peu dans une dimension spatio-temporelle mobile. On remarque comment elle est belle cette histoire du Maroc. Des pirates qui ont fini dans la plume à Voltaire dans *Candide* pour leur hospitalité pas très catholique. Des tribus berbères juives et polythéistes qui ont embrassé la foi musulmane et prêté allégeance à un réfugié venu d'Arabie. La communion de la culture berbère avec la culture arabe. Le contrôle du détroit de Gibraltar par les flottes des pirates de Salé et son influence maritime dans toute la baie méditerranéenne. La longue épopée andalouse avec ses victoires et ses défaites, qui a évidemment forgé le futur de la péninsule ibérique du Vieux Continent. L'enchaînement des dynasties arabomusulmanes et leur parcours héroïque et j'en passe. Tout cela ne reflète que l'immense diversité et la force qu'octroie cette symbiose des cultures et des cultes qui ont toujours cohabité dans ces contrées. Une maturité très ancienne dans la compréhension et l'acceptation de l'autre sans jugement. La coexistence des confessions juive et chrétienne sous la bienveillance de la confession mu-

sulmane sur plus de 1000 ans sans guerre sainte, chose rare à l'époque et même de nos jours.

Aujourd'hui le Maroc est un exemple de tolérance et d'échange des cultures. Au service du bien commun et de la diversité. Le Marocain de nature est tolérant et pacifiste, intelligent et artiste. Dans le bon environnement, il peut faire des prouesses, reconnu de par le monde grâce à sa capacité d'adaptation et d'intégration dans tous les secteurs d'activité. Il répand les valeurs de son origine dans les pays du monde. Puisant médiateur dans le conflit palestinien-israélien, le Maroc fait entendre la voix de la raison, la sacralité de la paix prime dans son apport à la résolution de ce conflit. Protégeant faibles et opprimés, se dressant comme muraille face à la tyrannie. Le Maroc est un exemple mondialement reconnu pour la quête de la paix, sa sagesse et la perspicacité de ses positions.

Comme une frégate sur les flots, le Maroc sillonne les vagues du temps. Poussé par les vents du progrès, les voiles tirées par la force de son peuple. Son Roi bienveillant manie le gouvernail avec dextérité et prestance. Nul doute sur le maintien du cap vers l'élévation, l'avant-gardisme et la montée des marches du classement des pays sur tous les aspects. Que ce soit en termes de sûreté, de sécurité et d'armement, d'infrastructures, de développement

économique, des sports, des alternatives énergétiques écologiques ainsi que tant de secteurs vitaux au maintien de la vitesse de croisière du développement mondial. Les ressources naturelles du Maroc sont aussi riches que ses ressources humaines. Du Rif au Sahara, la panoplie est aussi diversifiée que précieuse. L'énergie fossile la plus abondante demeure la fierté du peuple marocain, au-delà du phosphate ou du pétrole. La flamme du Maroc brille plus fort que toutes les plateformes pétrolières réunies dans le cœur de ses citoyens.

J'ai écrit cet essai animé par le même patriotisme que nos soldats tombés en guerre, d'un amour inconditionnel aux terres qui m'ont accueilli à ma naissance, d'un amour que j'ai ressenti longtemps bien avant de le comprendre et l'assimiler. Synonyme de fierté et de force, le Maroc est un acteur pondérant dans l'histoire de la baie méditerranéenne, du continent africain et de ce fait du monde. Une avancée verticale qui ira au-delà de l'horizon.

Par Fawaz Alatlasi



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS RECTIFICATIF ET REPORT

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 17/2020/BP, publié au journal Libération n°9206 en date du 01 au 03/01/2021 est rectifié comme suite :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Il faut bien lire :

- Deux cent six mille quatre cents Dhs 00 Cts TTC (206 400,00 Dhs TTC) au lieu de : Cent soixante douze mille Dhs 00 Cts TTC (172 000,00 Dhs TTC)
- La Date d'ouverture sera le 28/01/2021 au lieu de : 25/01/2021 à 11h 00 min

N° 239/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la route provinciale n° 2109

Lot1 : Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement
Section : du PK9+225 au PK27+732
-Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

OUVERTURE DES PLS LE 16/02/2021

Le 16/02/2021 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la route provinciale n° 2109
Lot1 : Travaux de terrassement et ouvrages d'assainissement
Section : du PK9+225 au PK27+732
-Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille deux cent dirhams (3 200,00 TTC)**. L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent quinze mille sept cent trente-six dirhams (215 736,00 TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETTLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETTLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CATEGORIE
CQ	CQ.3 et CQ.7	3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE D'INTERIEURE
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHSSAS
CAIDAT TIGHIRT
COMMUNE TIGHIRT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 11 février 2021 il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix ci-après:

N° D'appel d'offres	Objet du marché	Le cautionnement provisoire	L'estimation du coût des travaux	Jour d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
8/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Agoujal et Lqsabt sur une longueur totale de 4,3 kms commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	15 000,00 dhs (Quinze mille dhs)	618 264,00 six cent dix-huit mille deux cent soixante quatre dhs et 00 cts)	11/02/2021	10 h 00
9/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Idroune et Id Libya Oubrahim sur une longueur totale de 3,4 kms commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	15 000,00 dhs (Quinze mille dhs)	508 914,00 (cinq cent huit mille neuf cent quatre-vingt quatre dhs et 00 cts)	11/02/2021	10 h 45
10/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement et de mise à niveau du centre de la commune Tighirt - province de Sidi Ifni.	10.000,00 Dhs (dix mille dhs)	319 886,00 Dhs (trois Cent dix neuf mille huit cent quatre vingt seize dhs et 00 cts)	11/02/2021	11 h 30
11/2021/BC/Tighirt	Travaux de dallage des pistes menant aux douars Idoumarir et Idboukhad à la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	5 000,00 dhs (cinq mille dhs)	198 560,00 (Cent quatre vingt seize mille cinq cent soixante dhs et 00 cts)	11/02/2021	12 h 15
12/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Tanegene, quini et Id Ah Majoud sur une longueur totale de 1,4 kms, commune de Tighirt cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	3 000,00 dhs (trois mille dhs)	132 318,00 (cent trente deux mille trois cent dix huit dhs et 00 cts)	11/02/2021	13 h 00
13/2021/BC/Tighirt	Travaux d'ouverture et d'aménagement d'une piste au douar Tamguert d'une longueur de 0,35 kms , commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	3 000,00 dhs (trois mille dhs)	124 632,00 (cent vingt quatre mille six cent trente deux dhs et 00 cts)	11/02/2021	13 h 45
14/2021/BC/Tighirt	Travaux de construction d'un ouvrage d'art au douar Tamzargout à la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	140 148,00 (cent quarante mille cent quarante huit dhs et 00 cts)	11/02/2021	14 h 30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Concernant les appels d'offres ouverts n°: 8/2021/BC/Tighirt et n°: 9/2021/BC/Tighirt, il est exigé que les concurrents doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification valable délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau comme suit:

Système	Secteur	Qualification	Classe
	B	B1	5

Les concurrents peuvent:

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer et les retirer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation de chaque appel d'offres.

N° 241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEURE
PROVINCE DE ZAGORA
COMMUNE TERRITORIALE DE AGDZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°08/2021

Le 12/02/2021 à 11 Heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de agdz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **TRAVAUX DE REVETEMENT DE VOIRIE URBAINE DU BOULEVARD ENNAKHIL A LA COMMUNE TERRITORIALE D'AGDZ -PROVINCE DE ZAGORA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune Territoriale de AGDZ il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **(100.000,00 DH)Cent milles dirhams**. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

4.995. 600,00DHS TTC QUATRE MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE, SIX CENTS Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Seules les concurrents ayant les qualifications suivantes peuvent présenter leurs offres

secteur	classe
01	1

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune d'AGDZ .
- - Soit les envoyer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 242/PA

STE «SILVER CUP»
SARL AU
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 10/12/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet :
• TENANT UN CAFE.
Dénomination : SILVER SUP-SARL AU
Siège : 173 LOT EL FAJR 1 ETG RDC Mohammedia
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100.00 DHS chacune
- Mr ABDERRAHMAN BENMALLOUK 100 000,00 Dirhams.
Gérance : Mr ABDERRAHMAN BENMALLOUK gérant.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 07/01/2021 sous le numéro 26883.

N° 246/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE AIN
TAOUJDATE
CAIDAT
AIT BOUBIDMANE
COMMUNE
AIT HARZALLAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N°:1/2021/C A H A.
Le Vendredi 12 février 2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Ait Harz Allah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ou-

vert sur offres de prix, pour: Affermage du souk hebdomadaire commun entre la commune Ait Harz Allah et la commune Ait Boubidmane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la direction des services de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire TRENTE CINQ MILLE DIRHAMS: 35 000,00 DHS.
- L'estimation de l'affermage du souk hebdomadaire établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cents Mille Dirhams (400.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la direction des services de la commune Ait Harz Allah
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret relatif aux marchés publics

sus indiqué et l'article 7 du règlement de consultations.
N° 247/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale
Région de l'Oriental
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 1/DRCOO/2021.du
11/02/2021
(RESERVE A LA PETITE
ET MLOYENNE
ENTREPRISE)

Le 11/02/2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de la direction régionale du ministère de la culture à l'oriental sis à Bd Zaid Ben solatn - Oujda, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour Nettoyage Et Maintien En Parfait Etat de propriété, les Locaux et les annexes Du La Direction Régionale Du Ministère De La Culture et de la jeunesse et des sports - département de la culture - A L'oriental. - EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré aubureau dela direction régionale du ministère de la culture à l'oriental sis à Bd Zaid Ben solatn - Oujda il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma> et www.minculture.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé : trente mille Dirhams (30.000,00 DHS).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 616.962,34 DH TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 du 8 Jomada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée ;
-Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

-Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

-Soit déposer par voie électronique au site des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 248/PA

ROYAUME DU MAROC

Maitre d'ouvrage Fédérations royale Marocaine d'athlétisme	Maitre d'ouvrage délégué MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
---	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2021

Le 18/02/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Travaux de remise en état de la piste d'athlétisme de Benslimane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000,00) dix mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (997.860,00) Neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante dirhams et zéro centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises :
-Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
O	O2	3

N° 243/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA TAFILALET
PROVINCE D'ER-RACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAÏDAT DE RISSANI
COMMUNE D'ES-SEFALAT

Programme prévisionnel de l'année 2021

- ↓ Etude et assistance technique : 1.190.700,00 dh
- ↓ Construction d'un centre maison d'artisan : 700.000,00 dh
- ↓ Forage d'un puits à irara : 120.000,00 dh
- ↓ Equipement d'un puit à irara : 130.000,00 dh
- ↓ Installation de poteau et cablage : 2 500 848.74 dh
- ↓ Construction d'un souk hebdomadaire à ksar tabouassamet : 400.000,00 dh
- ↓ Acquisition de terrain : 400.000,00 dh
- ↓ Projet de construction d'un centre commercial des produits locaux : 2.000.000,00dh
- ↓ Construction mur de clôture de cimetière communale : 1 576 412,95 dh
- ↓ Acquisition d'un camion équipé pour évacuer des fosses septiques : 700 000.00 dh
- ↓ Aménagement du siège communal à rissani centre : 530 000.00 dh
- ↓ Acquisition de caissons d'ordures au profit de la commune es-sefalat : 205 983.85 dh
- ↓ Aménagement barrage el batha : 140 000.00 dh
- ↓ Aménagement et construction de murs de clôture et de salles de classe au lycée aboubakerseddik à tabouassamet : 500 000.00dh
- ↓ Paver les ruelles aux quartiers inachevés hors des ksours ,kasabat et des zaouiatis au sein de la commune : 650 000.00 dh
- ↓ Construction murs de protection contre les inondations : 715 560.51 dh
- ↓ Extension réseau d'eau aux ksours de la commune es-sefalat : 1 400 000.00 dh
- ↓ Extension et équipement centre d'éducation et de formation à ksar tabouassamet : 500 000.00 dh
- ↓ Construction d'un mur de soutènement à ksarharfatbahaj : 100 000.00 dh

N° 245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DARAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
C.T DE BNI-MHAMED SIJILMASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 01/2021

Il sera procédé dans les bureaux du Monsieur Le président de la Commune de Bni-M'hamed Sijilmassa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° d'appel d'offres	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	Estimation En Dhs	Caution provisoire en DHS	Date d'ouverture des plis	Heure
01/2021	TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENROBÉS À CHAUD DES PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BNI-M'HAMED SIJILMASSA. PROVINCE D'ERRACHIDIA.	2 819 994.60 DHS Deux Million Huit Cent Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatorze dirhams.60Cts	(45 200.00 dhs) Quarante Cinq Mille Deux Cent dirhams	17-02-2021	10h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Bni-M'hamed Sijilmassa, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de la commune de Bni-M'hamed Sijilmassa;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis
- soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation;

N° 244/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/INDH/CA/2021
Le 11 Février 2021 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétaire général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LE SUIVI ARCHITECTURAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX CANTINES A LA COMMUNE DE KHOUZAMA- PROVINCE D'OUARZAZATE-

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Cent Cinquante Mille Dirhams (350.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 28 JANVIER 2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 251/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°01/BG/CA/2021

Le 11 Février 2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétaire général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LE SUIVI ARCHITECTURAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT POUR MATERIEL DE PAVOISEMENT AU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier de la consulta-

tion architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est d'un cinq cent soixante cinq mille Dirhams (565.000,00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 28 Janvier 2021 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 252/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DIRECTION
REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION
PROVINCIALE DE
DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020/DMSD
Le 16/02/2021 à 11 h , il sera procédé, dans la salle

de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot N° : 1 : Achat et installation de matériel médico-technique destinés au CSUI Midar relevant de la DMS de Driouch.
Lot N° : 2 : Achat d'instrumentation destinée au CSUI Midar relevant de la DMS de Driouch.

Lot N° : 3: Achat de matériel et mobilier médico - hospitalier destinés au CSUI Midar relevant de la DMS de Driouch.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 : 1 500,00 Dhs (Mille cinq cent Dirhams) ;
- Lot N° 2 : 250,00 Dhs (Deux cent cinquante Dirhams) ;
- Lot N° 3: 2 800,00 Dhs (Deux mille huit cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1: Quatre vingt seize mille cinq cent six dirhams, quarante centimes (96 506,40dhs) ;
- Lot N°2: Seize mille trois cent quarante cinq dirhams, quarante quatre centimes (16 345,44 dhs) ;
- Lot N°3: Cent quatre vingt quatre mille trois cent dix neuf dirhams, cinquante deux centimes (184 319,52 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité;

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 16/02/2021 à 11 h.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch au plus tard le 15/02/2021 avant 16 h 30. Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 253/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DIRECTION
REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION
PROVINCIALE
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020/DMSD

Le 18/02/2021 à 11 h , il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Achat et installation de matériel et mobilier du bureau, de matériel informatique et

des équipements de cuisine et buanderie destinés au CSUI Midar relevant de la DMS de Driouch en trois lots séparés.

Lot N°01 : Matériel et mobilier du bureau;
Lot N°02 : Matériel informatique ;
Lot N°03 : Equipements de cuisine et buanderie.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 : 2 900,00 Dhs (Deux mille neuf cent Dirhams) ;
- Lot N° 2 : 700,00 Dhs (Sept cent Dirhams) ;
- Lot N° 3 : 850,00 Dhs (Huit cent cinquante Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Cent quatre vingt quinze mille deux cent cinquante deux dirhams (195 252,00 dhs) ;
- Lot N°2 : Quarante six mille huit cent dirhams (46 800,00 dhs) ;
- Lot N°3 : Cinquante six mille huit cent quatre vingt dirhams (56 880,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 18/02/2021 à 11 h.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch au plus tard le 17/02/2021 avant 16 h 30.

Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 254/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BENI MELLAL
CERCLE DE KASBA TADLA
COMMUNE OULED YOUSSEF

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune d'Ouled Youssef organisera Le 08 Février 2021 à 10 heures à la salle des réunions de la commune, un examen d'aptitude professionnelle au profit des: Qui ont atteint six ans de service effectif en cette qualité le 30/12/2020.

Les fonctionnaires de la commune intéressés, doivent déposer leurs demandes de candidature au bureau d'ordre de la commune avant le 05 Février .

N° 250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
PACHAKIK DE TAMANAR
COMMUNE DE TAMANAR

Programme prévisionnel des marchés de la commune de Tamanar au titre de l'année budgétaire 2021

Le président du conseil communal de Tamanar (maître d'ouvrage) publie à titre indicatif et dans le but d'information le programme prévisionnel des marchés au titre de l'année budgétaire 2021

1	Electrification en 1 ^{ère} catégorie des logements relevant aux différents douars : QUARTIER TABIOUINE - AZROUG -LAABIDE - BIMOUCHA - ID SAID - BOUZNI -TADOUART DAOUÏ - BIZANE - TAAKARTE à la commune de Tamanar province d'Essaouira	Electrification en 1 ^{ère} catégorie des logements relevant aux différents douars: QUARTIER TABIOUINE - AZROUG -LAABIDE - BIMOUCHA - ID SAID - BOUZNI -TADOUART DAOUÏ - BIZANE - TAAKARTE à la commune de Tamanar province d'Essaouira	C.T. Tamanar	Appel d'offres	2021	C.T. Tamanar
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA ROUTE PROVINCIALE N° 2234 ET DOUAR IDOUMAHA SUR UNE LONGUEUR DE 1,3 KM	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA ROUTE PROVINCIALE N° 2234 ET DOUAR IDOUMAHA SUR UNE LONGUEUR DE 1,3 KM	C.T. Tamanar	Appel d'offres	2021	C.T. Tamanar
3	Aménagement du terrain de sport à la commune de Tamanar	Aménagement du terrain de sport à la commune de Tamanar	C.T. Tamanar	Appel d'offres	2021	C.T. Tamanar

N° 249/PA

H2G NEW SOURCING SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « H2G NEW SOURCING » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
 Objet social : Achat et vente pièces détachées, et machines de confection ; Fabrication des outils et consommables destinés aux textiles et aux fabrications sièges automobiles ; La sous-traitance en textiles ; Négoce en général ; Négoce de produits alimentaires, des fournitures et matériels informatique et des fournitures des bureaux ; Réalisation de prestations Marketing numérique ; Événementielle, communication et impression ; Prestation de services divers ; Import export
 Siège social : GROUPE ATAKADDOU GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : L'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mme EL BAHY HASNA, titulaire de la C.I.N N°BH428984
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce

de Casablanca sous le n°485451 du registre de commerce.
N° 255/PA

7 DAYS HI TECH
 Société à responsabilité limitée A ASSOCIE UNIQUE
 Au capital de 100.000,00 Dirhams
 Siège social: N 36 RUE 188 GPE F BD OUED SEBOU OULFA CASABLANCA R.C. : 322103
MODIFICATION

Suivant acte sous seing privé en date du 25/12/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 1-CESION DES PARTS SOCIALES :
 Cession de 1000 parts sociales de la société 7 DAYS HI TECH détenues par MR BENYOUSSEF ALI à Mr MOHMMED A.K. ALS-HAIKHALI
 Les présentés cessions sont consentis et acceptés moyennant le prix global et forfaitaire de dix mille dirhams.
 2-Démission de cogérant et nomination d'un nouveau cogérant
 Mr MOHMMED A.K. ALS-HAIKHALI né le 12/06/1986 titulaire du passeport N° 5186776 demeurant à RES ARREDA IMM 28 APPT 8 EL OULFA HAY HASSANI CASA est Nommé gérant unique de

la société 7 DAYS HI TECH à compter du 25/12/2020
 Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13/01/2021 sous le numéro 761037
N° 256/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE
CASA-SETTAT
CHP MOULAY ABDELAH DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
« SEANCE PUBLIQUE »
 Le 15/02/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de la réunion du centre hospitalier Préfectoral de Mohammedia à la préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Service d'hygiène et de nettoyage des locaux des services du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'unité de gestion financière et comptable, sis à l'avenue Hassan II à Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.052.162,00 (Deux million cinquante deux mille cent

soixante deux dirhams)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30.000,00).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit, déposer leurs plis contre récépissé dans le bu-

reau de l'unité de gestion financière et comptable, avenue Hassan II Mohammedia
 -Soit, les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 -Soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Soit, les envoyer par voie électronique (www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'unité de gestion financière et comptable avant le 12/02/2021 à 11h (date limite pour dépôts des échantillons).
 Une visite des lieux sera programmée le 01/02/2021 à 11h
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 257/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET AFFAIRES FINANCIERES
**** BUREAU DES MARCHES ****

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
« Sur offres de prix »
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Président de l'Arrondissement communal Anfa lance un appel d'offres ouvert Sur offres de prix séance publique pour le marché désigné au tableau suivant :

N° D'APPEL D'OFFRE	OBJET	Caution provisoire	Estimation du coût des prestations T.T.C	Date d'ouverture et dernier délai de remise des plis
5/A.A/2020	L'ENTRETIEN COURANT DES VOIES - LOT REFECTION	7.000,00	394.950,00	09/02/2021 A 11 heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Arrondissement Anfa sise angle rue douar de nez et rue Skhirat casa, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat du président.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit soumissionner électroniquement sur le portail des marchés publics au Maroc www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et qui sont indiquées dans le règlement de consultation.
N° 258/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 24 /DRAO/2020

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLICQUE :
 - La date d'ouverture des plis est fixée à : 04/02/2020 à 10 heures
 - l'estimation des coûts des prestations est de : (1 508 269.28 dhs) un million cinq cent huit mille deux cent soixante-neuf dirhams 28 CTS
N° 261/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
 Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offre ci-après :

AO 62 DR8/AS8/1/2020	Entretien du réseau de distribution d'eau potable au centre de Laâyoune.
----------------------	---

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
 - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 26/02/2021 à partir de 10 h, (au lieu de 27/01/2021) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau
N° 260/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET AFFAIRES FINANCIERES
**** BUREAU DES MARCHES ****

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
« Sur offres de prix »
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Président de l'Arrondissement communal Anfa lance un appel d'offres ouvert Sur offres de prix séance publique pour le marché désigné au tableau suivant :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	Caution provisoire	Estimation du coût des prestations T.T.C	Dernier délai de dépôt et pose des échantillons	Date d'ouverture et dernier délai de remise des plis
10/A.A/2020	L'ENTRETIEN COURANT DES VOIES - LOT CONSTRUCTION DES TROITTOIRS	90.000,00	4.227.720,00	08/02/2021 A 15 heures	09/02/2021 A 11 heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Arrondissement Anfa sise angle rue douar de nez et rue Skhirat casa, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat du président.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit soumissionner électroniquement sur le portail des marchés publics au Maroc www.marchespublics.gov.ma
 Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désigné comme suit :

N° DU MARCHE	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
10/A.A/2020	O	O1	2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 25 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et qui sont indiquées dans le règlement de consultation.
N° 259/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BOBONNE	ZINC	ÉGRATIGNURE LITHIUM	LAME DES POÈTES	INFECTION DE L'OS	GRECQUE INVERSÉE SALVE	ARTICLE FUTÉS
DEVISE			CHOISIR			
GONADES				PIPELINE	MAL REPÉRÉ	
		SUBSTITUT	SYMBOLE DU NÉON	LOUF EN TRANSE		
GRAISSE					FIN DE PARTIE	
GRAVE					CRACK	
ÉMISSION ENFANTINE						
GAUFRE	TEMPS DE CHIEN	EN CORSE CIRCULATION	ALLIER	SANDALE		ARRIVÉE PAR LA CÔTE
				LETTRES D'ALFRED POSSESSIF	ADVERBE VOYELLES	
EN ARRIÈRE		EXPLOSION CHIFFRE ROND		À L'ENVERS: SOUHAIT		
ATTAQUE DE PILLARDS				HUTTE NOTE		
LETTRES DE RÉFÉRENCE			ROULÉ	ROMAINS	EN COUCHES	PARTIE D'UN JOUET
TRACTE			PAYSAN RUSSE			S'EST COUCHÉ AVEC SES GANTS
SON FAUX ET DISCORDANT				ROUGE OU BLANCHE		

Solution mots flechés d'hier

BAGS CHIER DE GARDE	ÉROTÉ: IGUE	B	ARGENT METAL	HAUT PLATEAU	MIDI	N	VENUE AU MONDE	H	SAL DE JOUR	D	CHAMP D'ACTION
M	O	L	O	S	S	E	I	B	I	S	
BIÈRE	C	E	R	C	U	E	I	L	EN GROUPE: CALCIUM	U	P
COMME PAS UN	C	ADVERBE INVERSE EN BOÛCHE	E	D	SORTIE DE SA CORUILLE	N	A	C	R	E	
A	U	C	Û	N	PETITE ADDITION	D	R	A	N	C	
LOURDE	L	I	C	E	N	C	I	E	ANNONCE UNE SUITE	E	T
ARRÊTÉ	T	NOLVÉ- ALITÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM	O	L	M	PAGE	L	BIFFURE	R
D	E	C	R	E	T	ENCLIN	E	COLÈRE	I	R	E
MÈCHE	NOTE MOINEAU	R	E	QUARTIER D'ALEP	E	P	ÂGE	POSSESSIF CONNU	T	A	CALOT
E	P	I	O	TROU DANS UN MUR	CARDIN: AUX SAISON	O	E	S	EN TOUT PRONOM	T	O
GÉNISSE	I	TÊTE DE COCHON	MOLU- OLUÉ EN HUTTE	P	E	R	R	U	Q	U	E
V	A	C	H	E	T	T	E	LETTRES DE MARIAGE	U	R	I
GIVRÉ	F	O	U	FIN D'ANNÉE	E	E	AUTHEN- TIQUE	R	E	E	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

- I. Ici, vous n'en aurez pas besoin.
- II. Productrice d'électricité.
- III. Mis en ordre. - Un grand dommage pour une petite dame.
- IV. Victime du sévère Septime. - Avec lui, on se refait de vieux os.
- V. Il préfère la cuisine à l'huile (Merci Pierre Dac). - On en est vacciné.
- VI. Apprécié des danois. - Prendra de la bouteille.
- VII. Réver peut-être.
- VIII. A perdu son shah. - En fin de semaine.
- IX. Il est fatigué, mais il s'accroche. - Fit feu. - Point fort.
- X. Apaisent.
- XI. Madame sans gêne.

VERTICALEMENT

- 1. La loi du plus fort.
- 2. Etreignis. - Il a tout pour être fier.
- 3. S'adresser en haut lieu. - Début de maladie. - Pas pour lui (abr.).
- 4. S'est mis en quatre pour faire le terrible. - Pas de bon sang.
- 5. Citizen Kane, du début à la fin. - Ce n'est qu'une menace en l'air pour un américain.
- 6. Est anglais en Suisse centrale. - Il nous donne de ses nouvelles.
- 7. Cache zizi. - Un truc à la noix. - Conjonction.
- 8. Louis XIV, donc. - Sous mi. - Deneuve a eu sa peau.
- 9. Celui-là, il rêve de partir en cure.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	S	E	R	G	E	R	E	G	G	I	A	N	I
II	A	T	O	U	R		B	E	R	G	S	O	N
III	C	R	U	S	O	E		N	E	F		U	T
IV	H	O	T		T	A	V	E	L		C	E	E
V	A	N	E	R	I	E		R	E	T	O	U	R
VI	D		S	E	S		T	A		A	N	S	E
VII	I	F		N	E	B	U	L	E	U	S	E	S
VIII	S	O	L	D	E	R	A	I	S		C		S
IX	T	R	I	S		U	N	S		A	R	M	E
X	E	C	O		I	N	T	E	R	D	I	R	E
XI	L	A	N	G	U	I	S	S	A	N	T	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4	1		9	6		3	7	
			2					
	5		1	8		2		
2		5	8		1	9		
6				9				1
		1	5		2	3		8
	9		2	4		6		
				3				
7	4		6		9		1	2

Moyen

8	9			2				
				4		5	1	
5	7		6	8				
	7	2						
	8	6				7	1	
						3	8	
			8	2		1		6
2	1		4					
			3				2	7

Difficile

		7	8			3	1	
8			2		6			
	9			7		5		
7						8	6	
	8	1						9
		9		3			4	
			6		9			7
6	2			4	1			

Expert

9								4
				4	3		6	9
	8			6				3
4	9							2
			2		1			
7						5		1
3			9				2	
1	9	6	5					
4								8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	8	9	4	7	3	5	1
9	5	1	2	3	6	4	7	8
4	7	3	8	1	5	9	2	6
8	2	4	7	5	1	6	3	9
5	3	6	4	8	9	2	1	7
7	1	9	3	6	2	8	4	5
6	4	5	1	2	8	7	9	3
1	9	2	6	7	3	5	8	4
3	8	7	5	9	4	1	6	2

Moyen

4	6	9	3	7	5	1	2	8
3	5	1	2	8	4	7	9	6
8	7	2	6	1	9	5	4	3
5	3	7	4	6	1	9	8	2
9	8	4	5	2	7	3	6	1
1	2	6	8	9	3	4	5	7
2	9	5	1	3	6	8	7	4
6	4	3	7	5	8	2	1	9
7	1	8	9	4	2	6	3	5

Difficile

8	4	7	2	5	3	9	6	1
2	1	3	6	8	9	5	7	4
5	6	9	4	7	1	3	8	2
4	3	8	9	2	7	6	1	5
6	5	2	1	3	8	7	4	9
9	7	1	5	6	4	8	2	3
3	8	4	7	9	2	1	5	6
1	9	5	8	4	6	2	3	7
7	2	6	3	1	5	4	9	8

Expert

9	5	2	7	1	8	4	6	3
8	4	6	3	5	2	9	7	1
1	7	3	6	4	9	5	8	2
5	8	7	4	9	3	1	2	6
6	3	1	2	7	5	8	9	4
4	2	9	1	8	6	7	3	5
3	9	8	5	6	1	2	4	7
7	6	5	9	2	4	3	1	8
2	1	4	8	3	7	6	5	9

Sport



Le Onze national entame ce soir la défense de son titre africain

Houcine Ammouta : La victoire sur le Togo permettra d'assurer à hauteur de 70% la qualification au second tour

Le Onze national des locaux entamera ce lundi sa campagne continentale à l'occasion de la 6^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) dont les débats se déroulent actuellement au Cameroun.

Pour sa sortie inaugurale du groupe C prévue ce soir à partir de 17 heures au stade de la Réunification à Douala, l'EN croisera le fer avec son homologue togolaise. Une entrée en matière que les joueurs de la sélection marocaine, tenant du titre d'ailleurs, sont tenus de bien négocier en vue d'aborder la suite de la compétition dans de bonnes dispositions.

Au vu du standing des deux effectifs, il faut dire qu'il n'y a pas photo, aussi bien sur le papier que sur le terrain. Une donne qui conforte plus d'un mais pas autant le sélectionneur Houcine Ammouta qui prône la confiance mesurée, ce qui ne peut être que la marque d'un coach chevronné qui compte à son palmarès deux titres africains avec le FUS, une Coupe de la CAF, et avec le Wydad, une Ligue des champions. Et il sera comblé d'écarter son CV cette fois-ci par un troisième trophée continental, mais cette fois-ci à la tête d'un Onze national.

Houcine Ammouta, conscient de sa mission qui consiste en la défense du titre gagné en 2018 au Maroc, a fait appel aux meilleurs éléments du championnat national, constituant l'ossature de son équipe à partir essentiellement



des cadres du Raja, du WAC et de la RSB, trois grosses cylindrées du football africain. Des internationaux aguerris, mais cela ne voudrait pas dire que c'est dans la poche, puisque l'on n'est jamais à l'abri des vilaines surprises.

Pour ce faire, le sélectionneur national a tâché dans ses propos d'avant-match à se montrer prudent, appelant ses poulains à la méfiance et à prendre l'adversaire togolais au sérieux. Dans une déclaration au site officiel de la Fé-

dération, frm.fma, Ammouta a souligné que la victoire lors du premier match permettra d'assurer à hauteur de 70% la qualification au second tour. Ajoutant par là même que les joueurs sont avertis et savent fort bien qu'il n'y a pas de petite ou de grande équipe et qu'il va falloir se dépenser à fond pour bien démarrer le tournoi. Un CHAN qui ne ressemblera en rien au précédent, a-t-il rappelé, dans la mesure où les conditions climatiques, chaleur et humidité élevées, sont

un petit peu difficiles, mais le groupe est décidé à relever le défi et à aller jusqu'au bout de la compétition.

A noter que lors de cette rencontre, l'équipe nationale sera privée des services du Fustiste Adam Nafati, blessé et du Rajaoui Abdelilah Hafidi, pas encore remis à cent pour cent et qui le sera lors du prochain match qui sera contre le Rwanda le 22 janvier, alors que le troisième sera face à l'Ouganda le 26 dudit mois.

Outre l'opposition Maroc-Togo, la soirée de lundi verra aussi la programmation de l'autre match de la poule C qui mettra aux prises à partir de 20 heures le Rwanda et l'Ouganda. Sachant que le bal du CHAN a été ouvert samedi par les matches du groupe A : le premier a tourné à l'avantage du Cameroun qui a battu le Zimbabwe par 1 à 0 et c'est sur ce même score que le Mali a pris le meilleur sur le Burkina Faso.

Mohamed Bouarab

Florilège de couleurs pour l'ouverture du CHAN



Quel spectacle offert lors de l'ouverture de la 6^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations Total Cameroun 2020 ! Le pays hôte s'est illustré ce samedi à travers une présentation colorée de ses particularités culturelles.

Une grande manifestation culturelle avec des danseurs vêtus des couleurs nationales camerounaises a marqué le début de la compétition, organisée pour la première fois dans

un pays d'Afrique centrale.

L'inauguration de la compétition, conçue uniquement pour les joueurs locaux, a été suivie par le Premier ministre camerounais Joseph Ngute, le président de la FIFA, Gianni Infantino, et son homologue de la CAF, Constant Omari ainsi que l'ancien dirigeant de la CAF Issa Hayatou.

C'était la première fois que le président d'honneur de la CAF nouvellement installé était vu dans un match

continental depuis la fin de son règne en tant que chef du football africain il y a environ quatre ans.

Le Ballet national du Cameroun a conduit au stade Ahmadou Ahidjo un impressionnant spectacle de 30 minutes teinté de traditions locales et de culture africaine.

Le rappeur Stanley Enow, lauréat d'un prix MTV, a brillamment participé à ce spectacle.

La chanteuse Jane Mary Ihims a également donné une interprétation exaltante de la chanson «We are all champions», qui est la chanson officielle du tournoi.

Seize pays se battront pour le titre et ont été répartis en quatre groupes.

Les deux meilleures équipes de chaque groupe passeront à la phase à élimination directe de la compétition. Ce championnat se déroule dans les villes de Yaoundé, Limbé et Douala.

Cet événement devait initialement se tenir en avril 2020, mais a été reporté en raison de la pandémie de coronavirus.

Le Maroc désigné pays hôte de la CAN féminine 2022

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a désigné le Maroc comme pays hôte de la Coupe d'Afrique féminine (CAN féminine 2022), après l'annulation de l'édition 2020 à cause de la propagation de la pandémie de coronavirus.

Cette décision a été prise à l'issue de la réunion du comité exécutif de la CAF, tenue à Yaoundé au Cameroun, en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino.

Lors de cette réunion, nombre de décisions ont été également prises se rapportant notamment aux compétitions et au processus électoral.

Ainsi, en prenant en compte que le coronavirus a influencé le retrait de plusieurs équipes de diverses compétitions, le Comité exécutif a décidé

d'accorder l'amnistie à tous les cas de retraits enregistrés entre mars 2020 jusqu'à ce jour.

Il a été décidé aussi de modifier le nombre minimum de joueurs autorisés à démarrer un match en raison de la Covid-19 afin de permettre aux équipes de jouer avec moins de 15 joueurs pendant cette période.

De même, si une équipe dispose de 11 joueurs pour disputer un match, le match aura lieu. En cas d'absence du gardien de but, un autre joueur peut le remplacer.

Le Comité exécutif a recommandé également la mise en place d'une mission conjointe CAF-FIFA, pour aider à la formulation de voies de sortie de crise entre la Fédération tchadienne de football et les autorités gouvernementales.



Mondial de handball

Le Sept national s'incline face au Portugal

Le Sept national de handball (messieurs) s'est incliné par 20 à 33 face au Portugal, samedi soir au Caire, lors de la deuxième journée du Championnat du monde de handball (groupe F) organisé en Egypte.

Grâce à cette seconde victoire consécutive, la sélection portugaise a empoché son ticket qualificatif pour le tour principal, alors que les chances de l'équipe nationale de se qualifier au prochain tour se trouvent diminuées après cette deuxième défaite.

Les Lions de l'Atlas ont terminé la première mi-temps par un score d'égalité (12 à 12). Au début de la seconde période, la

concentration du Sept national a chuté de façon spectaculaire au moment où la formation portugaise a réussi à creuser l'écart en profitant des occasions ratées par l'équipe nationale.

Les joueurs marocains n'ont pas profité de la performance exceptionnelle du portier de l'équipe nationale Yassin El-Idrissi, qui a repoussé avec brio de nombreux tirs et coups francs directs.

L'équipe portugaise avait signé une victoire lors de sa première confrontation face à son homologue islandaise (25-23), tandis que la sélection marocaine avait encaissé une première défaite contre l'équipe algérienne (23-24).

Manifestation sportive au sein de l'UH2C pour inciter les jeunes à pratiquer le sport

L'Université Hassan II de Casablanca (UH2C) a abrité, vendredi, une manifestation sportive, sous le signe "Courir avec Nawal pour une université intégrante" dans l'objectif d'inciter les jeunes à pratiquer le sport.

Initié par l'UH2C et l'Association marocaine Sport et Développement (AMSD), cet événement a été marqué par la participation de la championne olympique Nawal El-Moutawakil et la présidente de l'université, Awatif Hayar outre 30 athlètes parmi les étudiants répartis en deux groupes, tout en respectant les mesures sanitaires dictées par les autorités pour faire face au Coronavirus.

A cette occasion, Mme Hayar a indiqué que l'organisation de ce rendez-vous, en collaboration avec l'AMSD présidée par Nawal El Moutawakil, vise notamment à préserver l'esprit d'appartenance à l'université, à faciliter l'intégration des étudiants et à les accompagner, particulièrement en ces circonstances particulières.

C'est une occasion propice pour inciter à la pratique du sport chez soi, sur les plages, dans la ville ou à la campagne, a-t-elle ajouté dans une déclaration à la MAP, précisant que le sport contribue à la lutte contre la déperdition scolaire et insufflé une énergie positive dans l'esprit des étudiants qui se sentent motivés pour poursuivre leurs études.

Le deuxième objectif, a-t-elle fait savoir, est de mettre en valeur ce complexe sportif qui s'étale sur 6 hectares et d'œuvrer pour qu'il soit exploité de manière op-



timale selon le programme tracé par l'université, rappelant que cet espace a abrité durant les années 80 plusieurs manifestations sportives internationales.

Ce complexe se compose notamment d'un terrain de foot, de 6 pistes d'athlétisme, de terrains de mini-foot, de handball et de basketball, tous mis à la disposition des étudiants.

Pour sa part, Mme El-Moutawakil s'est félicitée de l'organisation de cette manifestation en partenariat avec l'association qu'elle préside et l'UH2C.

L'UH2C, a-t-elle dit, a mis à la disposition de l'association une plateforme de 130.000 étudiants pour jeter la lumière sur les bienfaits du sport, notamment la détermination et la persévérance, outre la consé-

cration des principes du patriotisme et de l'éducation.

Elle a rappelé, dans ce sillage, que les jeux scolaires ont donné naissance à plusieurs champions qui ont pu participer à des rendez-vous internationaux, comme c'est le cas pour elle-même.

Cette manifestation, ajoute Mme El-Moutawakil, qui a été couronnée par la distribution de prix aux deux vainqueurs, est le point de départ pour une série de manifestations sportives mensuelles qui seront caractérisées par la présence d'un sportif qui a marqué l'histoire du sport national, tels Said Aouita, Nezha Bidouane, Aziz Bouderbala, pour prouver aux étudiants que seule la détermination peut guider vers l'objectif tracé.

Divers

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 6^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés samedi :

KAC-RAC : 1-0

TAS-IZK : 1-1

Samedi

ASS-OCK : 2-2

RBM-OD : 1-0

KACM-JSS : 1-2

A noter que les matches WST-CJBG, UTS-CAK et WAF-SM devaient avoir lieu hier.

Medkour rempile avec les Verts

Le Raja de Casablanca a annoncé la prolongation du contrat de son arrière droit, Abdelilah Medkour jusqu'en 2024, à la faveur de ses bonnes performances avec les Verts.

"Un accord a été trouvé avec Abdelilah Medkour pour renouveler son contrat avec le club jusqu'à la saison 2023/2024", a indiqué le Raja dans un communiqué.

Amrani rejoint Pittsburgh

Le joueur du FUS de Rabat, Anas Amrani s'est engagé avec Pittsburgh aux Etats-Unis d'Amérique, a indiqué vendredi le club de la capitale. Le joueur rejoindra officiellement l'équipe américaine après l'ouverture du mercato hivernal le 20 janvier.

Anas a rejoint les rangs du FUS en 2018, en provenance du Kénitra athlétique club, sachant que le joueur a fait ses débuts à l'Académie Mohammed VI de football.

Kadi à l'OCK

Le défenseur Abdelkader Kadi a signé pour l'Olympique de Khouribga, a annoncé vendredi l'OCK. Selon un communiqué publié par l'OCK, le joueur a signé un contrat professionnel d'une saison et demie. Kadi a évolué dans plusieurs clubs nationaux en l'occurrence la Renaissance de Berkane, le Mouloudia d'Oujda, le Difaâ d'El Jadida, le Kawkab de Marrakech, le Rapide Oued Zem et le Kénitra athlétique club.

Bernard Casoni, nouvel entraîneur du MCO



Le technicien français Bernard Casoni a été choisi pour prendre les commandes du Mouloudia Club d'Oujda (MCO), a indiqué samedi le club oujdi sur sa page Facebook.

La nomination de Casoni intervient quelques

jours après l'annonce du limogeage de l'ancien international marocain Abdeslam Ouaddou qui avait été choisi en début de saison pour occuper le poste d'entraîneur du MCO, en remplacement de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha.

Le technicien français a paraphé un contrat qui court jusqu'à la fin de cette saison, avec une possibilité de reconduction, fait savoir la même source.

Avec un seul point au compteur, le Mouloudia se trouve en bas du classement à l'issue de la 5^{ème} journée de la Botola Pro D1 «Inwi», après avoir essuyé un 4^e revers de suite en s'inclinant à domicile (0-1) lors du derby de l'Oriental devant la Renaissance de Berkane.

Premier conseil d'administration de l'Agence marocaine antidopage

L'Agence marocaine antidopage a tenu, mercredi au siège du département de la Jeunesse et des Sports à Rabat, son premier conseil d'administration.

A l'occasion de cette réunion, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous, a souligné le rôle important de cette instance, précisant que sa création s'inscrit dans le cadre du respect des engagements internationaux du Royaume du Maroc en matière de lutte contre le dopage, a indiqué un communiqué de l'Agence. Le ministre a également noté que la création de cette agence vise la préservation de la santé des sportifs marocains et l'interdiction des pratiques qui sont à l'encontre de l'éthique du

sport et de ses valeurs morales, a fait savoir le communiqué.

Selon la même source, la présidente de l'Agence marocaine antidopage, Fatima Abouali, a, pour sa part, salué les efforts consentis pour mettre en place tous les mécanismes juridiques dans le but d'entamer les travaux de l'Agence visant à lutter contre le dopage au niveau national. A l'ordre du jour de ce premier conseil d'administration de l'Agence marocaine antidopage figuraient plusieurs points liés notamment à la loi fondamentale de l'Agence, aux statuts du conseil d'administration, au plan d'action de l'Agence pour l'année 2021, à son organigramme, à son logo et à son projet de budget pour l'année 2021.

Acheter à manger, l'autre raison qui pousse les Vénézuéliens vers Trinité-et-Tobago

En tentant la périlleuse traversée vers l'archipel voisin de Trinité-et-Tobago, nombre de Vénézuéliens rêvent de laisser derrière eux un pays en crise. Mais d'autres cherchent d'abord à acheter à manger à meilleur marché, au risque d'y perdre la vie.

Plus d'une centaine de migrants ont péri depuis 2018 en tentant de rejoindre Trinité, une des deux îles de ce pays insulaire de 1,3 million d'habitants situé juste en face des côtes du nord-est du Venezuela.

Parmi la trentaine de personnes ayant péri lors du dernier naufrage survenu en décembre, certains passagers souhaitaient juste faire quelques achats de nourriture en prévision des fêtes de Noël et du Nouvel an.

L'embarcation avait une capacité de huit passagers, mais, selon les autorités, 41 personnes ont embarqué à Güiria, ville d'environ 40.000 habitants où les départs clandestins en direction de Trinidad, à quelque 80 km de là, sont fréquents.

"Ils étaient partis acheter de la nourriture pour les fêtes de fin d'année", raconte Julio Pottella, un mécanicien de bateaux de 51 ans qui a perdu deux neveux dans la tragédie. Leurs corps ont été récupérés en mer après que des pêcheurs ont donné l'alerte à la suite de la découverte de premiers cadavres.

"Ils avaient prévu d'envoyer la nourriture dans des bateaux qui apportent des colis, ils voulaient acheter 10 sacs de farine, 5 de riz, 3 à 4 bidons d'huile, 4 ou 5 caisses de poulet. C'est moins cher d'acheter là-bas,



même en payant le transport, que d'acheter ici et la nourriture est de meilleure qualité", explique M. Pottella à l'AFP.

L'inflation incontrôlée (+4.000% sur un an) que subit le pays sud-américain frappe encore plus durement les villes isolées comme Güiria, située à 650 kilomètres de Caracas.

Le mauvais état des routes, la pénurie chronique d'essence et les pots-de-vin exigés par les autorités en chemin, font renchérir les prix des produits en provenance de la capitale ou des grandes villes, dénoncent les commerçants.

"Pour de nombreux commerçants de

Güiria, c'est plus rentable d'acheter des produits trinitadiens que vénézuéliens", explique Kevin, 37 ans, qui possède un étal sur un marché local, faute de pouvoir se payer un commerce.

Pendant des décennies, les Trinitadiens se rendaient dans ce port jadis prospère pour se promener ou faire des achats. Aujourd'hui, les flux se sont inversés : les Vénézuéliens tentent d'émigrer ou d'y acheter au meilleur prix.

Les Trinitadiens arrivaient tous les 15 jours "sur un grand ferry". "Ils achetaient de la nourriture, des produits de nettoyage, des vêtements, ils prenaient tout à Güiria",

raconte à l'AFP une habitante qui souhaite rester anonyme.

À présent, il n'y a plus de ferry et ce sont les Vénézuéliens qui empruntent cette route dangereuse pour acheter des produits destinés à la revente ou à leur propre consommation.

Selon Kevin, une caisse de 15 kilos de poulet à Trinidad coûte 15 dollars. "C'est un dollar le kilo, alors qu'au Venezuela, c'est 2,1 dollars le kilo", explique-t-il avec le reçu en main. Un sac d'oignons "me coûte 50 dollars si je l'achète à Caracas, avec 50 dollars je peux acheter jusqu'à quatre sacs à Trinité".

Les traversées sont cependant moins nombreuses en raison des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19, et des contrôles renforcés depuis le dernier naufrage.

Julio Pottella, meurtri par le deuil, se désole de la "mauvaise situation" du Venezuela qui oblige tant de gens à quitter le pays de 28 millions d'habitants. Son fils fait partie des 25.000 Vénézuéliens qui ont fui vers Trinité-et-Tobago. Et des membres de sa famille vivent dispersés dans d'autres pays, le plus souvent "illégalement".

Selon l'ONU, plus de cinq millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays depuis 2015, en raison de la grave crise politique et économique qui secoue le Venezuela.

"Regardez-moi bien", dit Julio Pottella, "je pesais 117 kilos il y a deux ans, aujourd'hui j'en pèse 72. La faim nous tue. Cette ville est un enfer".

Crème caramel aux oeufs ou flan caramélisé



Les ingrédients de la crème caramel

5 oeufs entiers
200 gr de sucre semoule
1 cuillère à soupe d'extrait de vanille ou une gousse de vanille grattée et fendue
Sel
700 ml de lait entier
Les ingrédients pour le caramel
100 gr de sucre en poudre
1 cuillère à soupe d'eau

Étapes de préparation pour la recette

Cassez les oeufs un à un dans un bol. Ajoutez une pincée de sel, puis la vanille et le sucre en poudre
Mélangez rapidement au fouet puis ajoutez progressivement le lait chaud tout en remuant
Préparez le caramel : dans une casserole, versez le sucre destiné pour le caramel

et ajoutez quelques gouttes d'eau
Remuez constamment jusqu'à obtenir une belle caramélisation.

Versez rapidement le caramel dans les ramequins beurrés

Versez la préparation d'oeufs et lait sur le caramel en remplissant à plus de la moitié les contenants

Remplissez un grand plat profond allant au four avec de l'eau chaude et déposer les ramequins

Enfourner et cuire au bain marie pour 1 heure à 180°C

Une fois cuites, retirez les crèmes du four et laissez refroidir 30 minutes avant de les placer au réfrigérateur pour minimum 2 heures.

Au moment de servir, décoller les bords de chaque ramequin avec la pointe d'un couteau

Retournez la crème caramel avec une assiette déposée sur le ramequin

Les vrais jumeaux ne sont pas si identiques qu'on le pense

Les différences génétiques entre jumeaux monozygotes, communément appelés "vrais jumeaux", peuvent apparaître très tôt dans le développement embryonnaire, selon une étude publiée jeudi, qui pourrait remettre en cause la façon dont les jumeaux aident les chercheurs à démêler ce qui relève de l'inné et de l'acquis.

Une naissance de monozygotes, parfois aussi appelés jumeaux identiques, survient lorsque l'œuf (ou zygote) issu de la fécondation se sépare en deux, formant ainsi deux embryons.

Ils occupent une place importante dans la recherche, car il est communément admis qu'ils ont un patrimoine génétique similaire et que leurs différences physiques ou comportementales résultent de l'environnement qui les entoure.

L'étude de chercheurs islandais, publiée dans la revue *Nature Genetics*, s'est intéressée aux mutations qui se produisent à un stade précoce du développement embryonnaire. Elle conclut que les monozygotes présentent en moyenne 5,2 mutations différentes par rapport au génome de leur jumeau.

Chez 15% d'entre eux, le nombre de ces mutations précoces différentes est même "substantiel", soulignent les auteurs.

Selon eux, ces conclusions suggèrent que le rôle des facteurs génétiques dans les différences existant entre les jumeaux monozygotes a été sous-estimé.

"Le modèle classique est d'utiliser les jumeaux identiques pour aider à distinguer l'influence de la génétique de celle de l'environnement dans l'analyse des maladies. Donc si vous prenez des jumeaux identiques qui ont été élevés séparément et que l'un d'en-

tre eux développe des troubles autistiques, l'interprétation classique est qu'ils sont provoqués par l'environnement", a expliqué à l'AFP Kari Stefansson, patron de CODE genetics, une filiale islandaise du groupe pharmaceutique américain Amgen.

"Mais c'est une conclusion extrêmement dangereuse", car il existe la possibilité que la maladie soit due à une mutation génétique précoce, survenue chez l'un des jumeaux mais pas chez l'autre, a-t-il ajouté.

Son équipe de recherche a séquencé le génome complet de 387 paires de jumeaux monozygotes ainsi que celui de leurs parents, de leurs conjoints et de leurs enfants, pour y détecter les mutations génétiques.

Lorsqu'une mutation survient dans les premières semaines du développement de l'embryon, elle tend à se retrouver dans l'ensemble des cellules d'un individu (les cellules somatiques comme celles des muscles, des organes, etc. mais aussi les cellules reproductrices ou gamètes), et à être transmise à sa descendance. Dans l'une des paires de jumeaux étudiées, les chercheurs ont détecté une mutation dans l'ensemble des cellules de l'un d'entre eux - ce qui signifie qu'il s'agit d'une mutation survenue à un stade précoce du développement - mais pas du tout chez son jumeau.

Dans l'amas de cellules issues des premières divisions de l'œuf, "l'un des jumeaux est le produit des divisions de la cellule où la mutation s'est produite, et seulement de celle-là", tandis que l'autre jumeau s'est formé à partir des autres cellules, analyse Kari Stefansson. "Ces mutations sont intéressantes parce qu'elles permettent d'explorer la façon dont les grossesses gémellaires surviennent", souligne-t-il.